



HAL
open science

Essai d'analyse historique d'un indéniable antagonisme Savoie du Nord - Savoie du Sud, (pp. 377-407)

Bruno Berthier

► **To cite this version:**

Bruno Berthier. Essai d'analyse historique d'un indéniable antagonisme Savoie du Nord - Savoie du Sud, (pp. 377-407). *Espaces savoyards: "frontières et découpages"*. XXXIXe Congrès des Sociétés Savantes de Savoie. Archamps - 14 et 15 septembre 2002, Sep 2002, Archamps, France. 508 p. hal-00917320v1

HAL Id: hal-00917320

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-00917320v1>

Submitted on 24 Jul 2017 (v1), last revised 28 Jul 2017 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ESSAI D'ANALYSE HISTORIQUE D'UN INDENIABLE ANTAGONISME SAVOIE DU NORD - SAVOIE DU SUD

D'indéniables disparités entre la Savoie du Nord et la Savoie du Sud n'échappent à aucun observateur un tant soit peu attentif. La « Haute », de l'avis des riverains du Léman, n'aurait même pas grand chose à voir avec sa demi-sœur méridionale dite de la « Basse ». Qu'on se rassure, cette affirmation péremptoire est très largement partagée des berges du lac du Bourget à la combe de Savoie ! Pourtant la départementalisation française de l'ancien duché éponyme, de laquelle découlent directement ces appellations vernaculaires de « haute » et, par défaut, de « basse » Savoie, s'avère récente. Toute assise qu'elle soit sur des héritages administratifs plus anciens. Que représente en effet le poids d'à peine un siècle et demi d'habitudes ou de réflexes collectifs conditionnés dans le contexte autrement plus large d'une chronique historique multi séculaire d'Etats savoyards indépendants⁴³² ? L'idée d'une Savoie homogène, une et indivisible, presque anhistorique, voire intemporelle à l'image de celle que les publicitaires de la contrée déclinent aujourd'hui dans leurs documents de marketing pour vendre ses champs de neige, relève de l'utopie sinon de l'erreur grossière d'analyse.

Peut-on se risquer à suggérer qu'une telle Savoie uniforme ait un jour existé lorsque que l'on prend la mesure de l'enracinement actuel de cet antagonisme nord-sud jusque dans le tissu économique ou la sociologie politique du vieux berceau territorial de la Maison de Savoie⁴³³ ? Loin de diviser les seuls indigènes susceptibles de se prévaloir d'un arbre généalogique enraciné dans la province depuis des lustres, ces antagonismes palpables au sein de la population des deux départements de Savoie et de Haute-Savoie se révèlent si opérants qu'ils en conditionnent sans coup férir les comportements des néo-Savoyards venus s'installer en nombre, depuis quelques décennies, dans chacune des collectivités

⁴³² Pierre PRÉAU, « Y aurait-il deux Savoie(s) ? Les départements de Savoie et de Haute-Savoie avec leurs chefs-lieux de Chambéry et Annecy auraient-ils une justification profonde en collant à deux ambiances de Savoie du Sud et de Savoie du Nord ? », in *Savoie. L'esprit des lieux*, Montmélian, La Fontaine de Siloé, 1992, 576 p., p. 18.

⁴³³ « Le puzzle savoyard ne se limite pas à [...] six ou sept pièces ; il y a aussi deux tonalités dans cette province qui proclame trop son unité vis-à-vis de ses partenaires pour ne pas sentir en elle-même des inflexions sensibles. L'irruption en Savoie des rouages de l'économie moderne, le tourisme et l'urbanisation, revêtent des modalités différentes du Chablais à la Maurienne, comme s'ils jouaient sur de très vieux ressorts locaux dont ils seraient les révélateurs. », *ibid.*, p. 24.

concernées⁴³⁴. Et si l'histoire, par conséquent, en était responsable ? Une histoire beaucoup plus ancienne que celle que l'on consent habituellement à faire remonter à l'Annexion de 1860 et ses conséquences immédiates dans le développement d'un inévitable chauvinisme départemental généré, chez les « bons montagnards » des Alpes de Savoie, par l'appropriation des institutions françaises ?

Certes quelques chercheurs se sont déjà essayés avec brio, ces derniers temps, à tenter de déterminer les contours fluctuants de ce concept finalement assez insaisissable de Savoie⁴³⁵. Ils se sont, de fait, régulièrement attaqués de front à cette énigme d'un déséquilibre plus comportemental que strictement géographique, d'une différenciation sociologique typée entre la communauté humaine de Savoie du Nord et sa pendante de Savoie du Sud. Sous l'angle de leurs sensibilités initiales de géographes, Paul Guichonnet et Pierre Préau, par exemple, poursuivent-ils inlassablement cette quête depuis plusieurs décennies⁴³⁶. Comment parvenir à entendre, en effet, que le développement économique et touristique globalement lié à l'or blanc, la grande affaire des cinquante dernières années, diffère à ce point du nord au sud du vénérable duché ? Ce développement ne reste-t-il pas beaucoup plus diffus, toujours largement aux mains d'oligarchies familiales autochtones en Chablais ou dans les Aravis, qu'en Tarentaise ou en Maurienne ? Comment comprendre par ailleurs, exemple peut-être encore plus révélateur, que le milieu économique soit resté dans la vallée de l'Arve plus soucieux d'une volonté de maîtrise, sinon de verrouillage des investissements extérieurs, qu'en combe de Savoie ou qu'en cluse de Chambéry, ainsi qu'en témoigne de Sallanches aux portes de Genève, la vitalité d'une prodigieuse nébuleuse de PME-PMI plus ou moins liée au décolletage ?

⁴³⁴ Pierre PRÉAU, « Là encore, il faut nuancer le propos. Ces caractères sont ceux de la société d'hier ; comment perdurent-ils aujourd'hui ? Comment sont-ils oblitérés ou transposés dans les conditions du changement social d'aujourd'hui ? Comment les nouveaux habitants, si nombreux, se situent-ils par rapport à ces schémas ? Il n'empêche ! Quand on voit comment s'opèrent les développements économiques locaux depuis trente ans, quand on considère les modes d'aménagement touristiques, le clivage entre les deux Savoies est un bon repère révélateur de structures non dites... mais certainement opérantes. », in « *Unité et diversité de la Savoie* », *Réalité des Pays de Savoie*, Chambéry, Association pour le développement de l'université de Savoie, 1986, 230 p., p. 29-37, p. 33.

⁴³⁵ Les 8 et 9 septembre 1984 le thème de l'identité savoyarde représente même celui du XXX^e congrès des sociétés savantes de Savoie, tenu dans l'enceinte du prieuré du Bourget-du-Lac : *La Savoie, identité et influences*, *Actes du XXX^e congrès des sociétés savantes de Savoie*, le Bourget-du-Lac, Chambéry, L'Histoire en Savoie, n^o spécial, Académie de Savoie - Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, 1985, 344 p.

⁴³⁶ Si Pierre Préau s'est attaché patiemment, publication après publication, à tenter de filtrer la réalité savoyarde à travers les grilles d'analyse que lui fournissent une science géographique mâtinée de sociologie, Paul Guichonnet, par ailleurs historien pertinent du phénomène des nationalités et de l'Annexion de 1860, s'est plus volontiers adonné à une géographie historique teintée d'une pointe d'histoire institutionnelle. En témoignent, presque de manière archétype, les tonalités respectives de leurs deux contributions à la journée d'étude du « phénomène » savoyard initiée par l'Association pour le développement de l'université de Savoie au début de l'année 1985 : Pierre PRÉAU, « Unité et diversité de la Savoie », *op. cit.*, p. 29-37 et Paul GUICHONNET, « Réflexions sur l'identité savoyarde », in *Réalité des Pays de Savoie*, Chambéry, Association pour le développement de l'université de Savoie, 1986, 230 p., p. 43-64.

La présente communication se propose donc d'apporter une contribution à cette gageure explicative de longue haleine. Loin de prétendre clore le débat, elle se nourrit, au contraire, de la poignée d'études imputables aux savants devanciers, défricheurs inspirés plus hauts mentionnés, pour tenter de lui offrir de nouvelles perspectives en explorant de nouveaux champs d'investigation. Car un phénomène aussi complexe, à n'en pas douter, ne saurait relever que d'un faisceau assez inextricable de causes enchevêtrées dont le recours à une seule discipline scientifique ne parviendra, bien évidemment jamais, à rendre compte de manière satisfaisante. Or, si l'analyse s'est jusqu'à présent principalement concentrée sur l'outil géographique, (avec l'étude des phénomènes d'isolats de massifs et de couloirs de pénétration périphériques *via* les fonds de vallées glaciaires), ou sur l'approche sociologique et ethnologique, rarement dans ce contexte, l'histoire politique et institutionnelle, celle des anciens Etats de Savoie dont le vieux duché ne représente que la matrice, n'a-t-elle été mise à contribution. Pourtant le recours à la géopolitique européenne révolue des lointaines époques du bas Moyen Age et des Temps modernes semble bel et bien opérant pour permettre d'affiner la recherche et de l'éclairer d'une manière un tant soit peu inédite pour quelques temps encore. Ne convient-il donc pas, pour l'historien désireux d'appréhender certaines racines de cet antagonisme récurrent au cœur du microcosme savoyard, d'observer la Savoie depuis Londres ou Vienne plutôt que depuis Chambéry ou Annecy ?

Adopter du recul, de l'altitude en somme, pour tenter de prendre la mesure, à travers les données d'une grande politique européenne, de prime abord sans liens apparents avec les Alpes, de leurs conséquences institutionnelles savoisiennes. Programme ambitieux dans le cadre d'une aussi modeste contribution qui, espérons le, attisera cependant la controverse ! Mais avant de proposer un modèle théorique, une grille de lecture plausible de l'antagonisme qui nous intéresse ici, convient-il au préalable de dresser l'inventaire sommaire des pièces du dossier.

I. Etat des lieux ou les pièces du dossier savoyard : un territoire peu homogène

En dépit de la relative exigüité du territoire concerné, l'opposition nord-sud semble ancestrale en Savoie, presque à l'image d'un déterminisme humain décalqué sur des éléments naturels indéniables. Particularismes dont la géographie physique, (c'est-à-dire la géologie, l'orographie, le climat, la végétation, etc.), rend compte aussi fidèlement que ses incidences humaines, (à savoir la sociologie villageoise ou politique, l'approche du phénomène religieux, la gestion des réalités économiques, etc.). Pourtant ces menues disparités échappent largement au visiteur. Surtout depuis que, sur fond de tourisme de masse, le monde de la publicité s'ingénie à diffuser un stéréotype alpin vaguement suisse pour vendre l'image

de la Savoie aux quatre points cardinaux du vaste monde⁴³⁷. Bien mieux, le terme même de « savoyard » dans ce contexte, à défaut de celui de « savoisien⁴³⁸ » totalement inconnu en dehors du microcosme provincial, devient peu à peu synonyme de celui de « montagnard ». Dictature sémantique révélatrice de la tyrannie d'une image commerciale de hautes altitudes glacées aux antipodes de ce doux paysage collinaire et bocager d'un avant-pays savoyard⁴³⁹ sagement délimité de ces régions infernales par la protectrice muraille calcaire de Préalpes imputables à la sagesse de la Providence, et que chantait encore il a peu un Jean-Jacques agreste, le baluchon à l'épaule, d'Archamps aux Echelles⁴⁴⁰. Non seulement cette disparité départementale ne saute pas aux yeux non avertis du visiteur d'occasion, mais c'est jusqu'au concept de « Savoie » qui, en se muant en label montagnard aux relents de spécialités culinaires fromagères et roboratives, devient incompréhensible d'un point à l'autre de son berceau territorial d'Etats de Savoie assis sur les deux versants des Alpes occidentales du Nord.

Pourquoi alors, au nom de la revendication d'une hypothétique légitimité savoyarde par avance galvaudée, ces sempiternelles querelles intestines au pays des petits ramoneurs et autres symboles pittoresques du bestiaire folklorique alpin ? Car les exemples de polémiques savoisiennes ne manquent pas, ces dernières années, sur fond de rivalité chambéro-annécienne, que ce soit en matière de gestion d'une université de Savoie écartelée sur trois sites, de mise en œuvre laborieuse d'une politique de valorisation du patrimoine naturel et culturel des deux départements consanguins ou, encore, de répartition du trafic routier

⁴³⁷ Cf. Pierre PRÉAU, Image qui, il faut l'avouer, convient nettement mieux à la Savoie du Nord qu'à sa sœur méridionale même si, paradoxe remarquable, le relief du soixante-quatorzième département français s'avère nettement moins alpin, massif du Mont-Blanc mis à part, que celui du département de la Savoie. Les Grandes Alpes proprement dites, (c'est-à-dire massifs préalpins et massifs centraux confondus), se développent en effet sur 79,1 % de la surface du département de la Savoie quand elles n'occupent que 52,6% de celui de Haute-Savoie. Que quelque géographe facétieux s'avise d'ailleurs de niveler en pensée ces deux frères jumeaux et le soixante-treizième département français toise de plus de mille mètres le bien mal nommé département de la Haute-Savoie ! in « Unité et diversité de la Savoie », *op. cit.*, p. 34.

⁴³⁸ Georgette CHEVALLIER, « Savoyen - Savoisien - Savoyard », in *La Savoie, identité et influences*, Actes du XXX^e congrès des sociétés savantes de Savoie, le Bourget-du-Lac, *op. cit.*, p. 23-27.

⁴³⁹ Paul GUICHONNET, « L'Avant-Pays savoyard. Essai de délimitation régionale », in *Revue de Géographie Alpine*, Grenoble, 1958, p. 517-526 ; J. DAVID, *Du rural au rurbain, l'Avant-Pays savoyard. Analyse régionale et géodémographique*, Annecy - Chambéry, Académie florimontane - Académie de Savoie, 1980, 360 p.

⁴⁴⁰ « Qui se souvient encore que c'est sur la route des gorges de Chailles et du défilé des Echelles, aux confins de la frontière de France et non à l'approche du Montanvers où il n'a jamais mis les pieds, qu'un Jean-Jacques Rousseau à l'imagination, il est vrai débordante, place, dans ses *Confessions*, ces lignes aussi sublimes que tant de fois ressassées ? « Faire route à pied par un beau temps dans un beau pays, sans être pressé, et avoir pour terme de ma course un objet agréable : voilà de toutes les manières de vivre celle qui est le plus de mon goût. Au reste on sait déjà ce que j'entends par un beau pays. [...] Il me faut des torrents, des rochers, des sapins, des bois noirs, des montagnes, des chemins raboteux à monter et à descendre, des précipices à mes côtés qui me fassent peur. J'eus ce plaisir, et je le goûtais dans tout son charme en approchant de Chambéry. », *Jean-Jacques Rousseau en Savoie. Annecy, Chambéry, les Charmettes*, cité par François VERMALE, Chambéry, Librairie Dardel, 1922, 220 p., p. 77-78.

transalpin⁴⁴¹. Le tout dans la veine la plus pure d'une version alpine de *Clochemerle* ici héritée d'une tradition bien assise de chroniques villageoises houleuses ! Est-ce alors le propre des « *petits ménages* » ou tout se « *ressent de la propriété* »⁴⁴² que de s'entredéchirer de la sorte, au quotidien, pour des vétilles d'intendance domestique ? Mystère. Quoi qu'il en soit de telles considérations éthérées essayons néanmoins, en nous appuyant sur le tableau des disparités locales, d'appréhender ce caractère éminemment abstrait de l'idée même de « Savoie ».

Le tableau d'indéniables disparités physiques et humaines ou le révélateur d'un déséquilibre ancestral

Sur le plan strictement physique il est possible de fixer grossièrement la limite septentrionale des influences méditerranéennes sur les Alpes occidentales par le tracé d'une ligne imaginaire est-ouest courant de l'Albanais à la Tarentaise pour couper en deux parties presque égales le complexe de l'ancien duché de Savoie. Délimitation si commode qu'elle n'a d'ailleurs cessée d'être utilisée depuis le milieu du XIX^e siècle pour justifier en haut lieu le bien fondé d'une départementalisation de 1860, inspirée des découpages administratifs civils ou ecclésiastiques plus anciens et, le cas échéant, permettre à la population de chacune des deux nouvelles circonscriptions administratives de générer une collectivité départementale dans le chauvinisme étroit d'un sentiment d'opposition avec sa sœur jumelle. Comme si, inconsciemment, l'ancien sujet des Etats de Savoie avait senti qu'il lui fallait réprimer toute référence identitaire unitaire désormais hors de propos et, dans l'urgence, devenir un Savoyard ou un Haut-Savoyard à l'exclusion de toute autre référence institutionnelle pour réellement prétendre à la reconnaissance suprême de la qualité de Français ! Quoi de plus logique alors que le développement de cette métaphore d'un Haut-Savoyard industriel, méthodique, suisse ou alémanique en un mot, en phase avec l'opulent paysage verdoyant et forestier de son cadre alpin naturel, sans beaucoup de liens avec ce Latin voire cet Italien de Savoyard, aussi fantasque et dilettante que le laisse entendre le caractère globalement plus aride et improductif de son sol natal. Eternelle problématique, depuis Aristote et sa théorie des climats, d'un nord riant, besogneux et appliqué, donc riche, conservateur et autonome

⁴⁴¹ Paul GUICHONNET, « Réflexions sur l'identité savoyarde », *op. cit.*, p. 59.

⁴⁴² Formule imputable à René-Louis Voyer, marquis d'Argenson, ministre des Affaires étrangères de Louis XV de 1744 à 1747. Lequel poursuit en ces termes, dans un rapport intitulé *Les intérêts de la France avec ses voisins* : « Cette monarchie de Savoie est de la proportion qu'il faut pour être bien gouvernée ; aussi le roi Victor l'avait-il autant réglée que l'eût pu être une république. De son temps c'était pour ainsi dire un état tiré au cordeau. On y pourvoyait à tout. Il en a rédigé toutes les lois dans un seul code ; les finances et l'administration militaire de même. », cité par Amato DUBOIN, *Raccolta per ordine di materie delle leggi, editti, manifesti, ecc., pubblicati dal principio dell'anno 1681 fino agli diciembre 1798 [...]*, Turin, Imprimerie royale, 1818-1869, 30 volumes, t. 1, p. VIII.

par opposition à un sud austère, hâbleur et paresseux, donc pauvre, frondeur et assisté⁴⁴³.

Remarquons toutefois que cette pseudo-distinction tirée hâtivement des cartes de répartition du sapin et du mélèze, ou de la montagnette de pierre recouverte de lauzes et du chalet de bois équarris recouvert de tavaillons, vaut essentiellement pour la haute montagne, soit la seule frange orientale de l'ancien duché de Savoie⁴⁴⁴. Plus qu'une opposition nord-sud essentiellement manifeste dans ces seuls parages d'altitude, c'est une opposition perpendiculaire à la ligne de faite de la dorsale alpine qui représente le dénominateur commun de la réalité savoyarde et en marque profondément, sur le plan physique, les différents terroirs. C'est sur cet axe transalpin, des molles ondulations de l'Avant-Pays aux neiges éternelles, que se comprend l'implantation humaine depuis les rives des grands lacs occidentaux jusqu'aux larges vallées glaciaires des massifs centraux, par le canal des cluses préalpines⁴⁴⁵. Seulement voilà, à l'approche du Léman et sur le haut cours du Rhône, les frontières politiques prennent des libertés avec la ligne alpine de partage des eaux. A l'ouest de celle-ci, sur la face convexe de l'arc dessiné par les Alpes, elles cessent effectivement d'en épouser les contours au point le plus resserré d'une courbe naturelle qui contribue déjà à étirer considérablement le secteur de sa périphérie préalpine au regard du foyer ici réduit de la chaîne médiane des hautes cimes. Si bien que le territoire actuel de la Haute-Savoie, chiche en massifs centraux⁴⁴⁶, révèle un relief nettement moins tourmenté que celui de son voisin savoyard. Là, au demeurant, réside la clef de déséquilibres physiques qui induisent bien des déséquilibres humains

443 Pierre PRÉAU, « Assimilée à première vue à la Haute-Savoie, la Savoie du Nord correspond à une montagne plus avenante, largement ouverte et qui n'est haute que par le Mont-Blanc dont on atteint si facilement le socle. Si les conditions naturelles y sont plus favorables, ces collines, vallées et montagnes débonnaires sont aussi le territoire d'une société rurale solide, structurée, capable d'amorcer elle-même le processus du développement. [...] La Savoie du Sud repose sur les mêmes tempéraments et le même système de valeurs. Mais le jeu local y est plus fermé, l'émigration l'a souvent emporté sur la stratégie consistant à jouer sur place des atouts locaux. La société locale est à la fois plus rigide et plus fragile, dans un contexte montagnard plus âpre, plus isolé, où les handicaps naturels s'accroissent. », in *Savoie. L'esprit des lieux*, op. cit., p. 24-25.

444 C'est effectivement en Tarentaise que cette idée de zone de contact anthropologique entre le nord et le sud se fait le plus prégnante, tant sur le strict plan climatique et végétal que sur le plan humain : « La ligne de partage entre ces deux mentalités, d'ailleurs soulignée par un sensible écart dans l'expression politique, court d'Aix-les-Bains à la Vanoise et au Mont-Cenis : Bauges, Combe de Savoie et Maurienne sont du sud, toute la Haute-Savoie et le Beaufortain sont au nord ; les caractéristiques sont très mêlées en Tarentaise tandis que la Haute-Maurienne appartient plutôt au nord qu'au sud. », Pierre PRÉAU, *ibid.*, p. 25.

445 Pour un tableau rapide de l'organisation de ces trois terroirs qui s'avèrent moins lisibles, il est vrai, sur le sol du département de Haute-Savoie, « Jules-Joseph VERNIER, *Configuration physique. III. - Orographie, Département de la Savoie. Etude historique et géographique* », Chambéry, 1896, 184 p., p. 25-33.

446 Quand bien même le plus formidable d'entre eux, le massif du Mont-Blanc, se trouve sur son sol. Massif majestueux, digne de tous les superlatifs, mais massif paradoxal dont l'élévation moyenne ne correspond en rien à la superficie. De la forme d'une amande géante ou d'un haricot dissymétrique de 33 km de longueur maximum sur une largeur de 11 km à l'aplomb du tunnel routier reliant Chamonix à Courmayeur, il offre à peu de choses près les dimensions de la seule vallée du Guiers Mort, soit la portion savoyarde (ou encore occidentale) de la Chartreuse.

adjuvants⁴⁴⁷. Globalement plus montagneuse que sa voisine septentrionale⁴⁴⁸, par exemple, la Savoie du Sud était, à l'heure du « *second âge industriel alpin*⁴⁴⁹ », sans doute plus facile à équiper en conduites forcées⁴⁵⁰. De même, lors de la troisième de ces révolutions, des versants plus opulents qu'en Savoie du Nord s'avéraient ici autrement plus propices qu'ailleurs à l'implantation massive de remontées mécaniques en tout genre. La Savoie, de fait, compte dans son ressort beaucoup plus de sites industriels lourds dits de première génération et de stations intégrées révélatrices d'une forme d'industrialisation finalement assez voisine⁴⁵¹ que ne peut en revendiquer son quasi homonyme de département contigu.

Le relief, par conséquent, constituerait en Savoie l'un des déterminants majeur pour l'implantation humaine et la mise en valeur des terroirs ? Un de ces facteurs ancestraux qui participerait largement à l'explication de cette supériorité numérique d'un bon tiers de la population haut-savoyarde actuelle, dans une langue administrative française bien peu soucieuse des réalités ethnologiques, vis-à-

⁴⁴⁷ Pierre PRÉAU, « Par sa puissance et la force des contraintes qu'il impose, le support, en montagne, prend une importance essentielle. Il conditionne de façon permanente, la qualité des phénomènes naturels et leurs manifestations, et il sert d'enjeu à toutes les formes d'activité humaines. », *Savoie. L'esprit des lieux*, op. cit., p. 65.

⁴⁴⁸ « Considéré au point de vue de sa configuration extérieure, le département de la Savoie, le plus accidenté et le plus montagneux des départements de notre frontière alpine, peut se diviser en trois régions. », Jules-Joseph VERNIER, *Département de la Savoie. Etude historique et géographique*, op. cit., p. 25.

⁴⁴⁹ Paul GUICHONNET, Elisabeth LICHTENBERGER et Brigitte PROST-VANDENBROUCKE, « La Révolution industrielle de la houille blanche », in *Histoire et civilisation des Alpes (sous la direction de Paul Guichonnet)*, Toulouse - Lausanne, Privat - Payot, 1980, 2 vol., II - *Destin humain*, 413 p., p. 264-274, p. 270.

Après celle de « Houille blanche » lancée en 1889 par Aristide Bergès, l'idée d'une seconde révolution industrielle issue des Alpes, et notamment de cette cité de Grenoble que Raoul Blanchard n'hésite pas à qualifier de « ville sainte de la houille blanche », s'impose dans les trois premières décennies du XX^e siècle. L'on doit alors saluer, à l'égard de la Savoie, « l'anticipation prophétique de Cavour, qui, le 29 juin 1854, déclarait au Parlement de Turin : "Vous pouvez transformer l'eau qui tombe en force transportable, ce qui ferait, pour notre pays, ce que les machines à vapeur ont fait pour l'Angleterre. Nous avons en chutes d'eau d'avantage que n'en a l'Angleterre avec toutes les machines à vapeur qu'elle a en activité [...] Il se produira dans notre pays une véritable révolution mécanique." » », loc. cit., p. 267.

⁴⁵⁰ En l'espèce la seule hauteur des chutes d'eau disponibles, quoique primordiale, n'explique pourtant pas tout, loin s'en faut. Lors de leur implantation les sites usiniers de Maurienne, de Tarentaise ou de l'Arly bénéficient également très largement d'une desserte par le chemin de fer et, de ce fait, d'un raccordement direct, ou presque, avec la récente voie ferrée débouchant du tunnel du Fréjus. Au contraire, en Savoie du Nord, la géologie compliquée des vallonnements molassiques de l'avant-pays, coupés de gorges profondes, ne facilite pas l'extension d'un réseau aux normes internationales directement rattaché à un axe transalpin majeur. D'autant que la cité de Genève, après 1860, soucieuse de son indépendance comme de la garantie des zones franches de sa périphérie, freine le raccordement des lignes haut-savoyardes au réseau suisse. Cf. Pierre PRÉAU, « Le chemin de fer en Savoie. 1854-1914 », in *L'Histoire en Savoie*, n° 47, Chambéry, Société savoisiennne d'Histoire et d'Archéologie, 1977, 20 p., (notamment p. 13-14).

⁴⁵¹ Pierre PRÉAU, « Livre III. L'aménagement touristique de la Savoie », in *La Savoie terre de défis et de conquêtes. Des alpages aux stations d'altitude*. (sous la direction de Jean-Pierre Legay), Rennes, Editions Ouest-France, 1992, 436 p., p. 207-288.

« Ce sont les remontées mécaniques - et, en généralisant, la mécanisation progressive de la montagne - qui font basculer le dispositif touristique. [...] Elles sont les vecteurs d'une véritable industrialisation de l'altitude en raison de la lourdeur des investissements qu'elles requièrent [...] Ainsi constituées, leur implantation conduit à les articuler avec des hébergements touristiques concentrés qui justifient de fortes infrastructures. On a ainsi tout le processus de la création industrielle en fortes unités », loc. cit., p. 213.

vis de la population savoyarde proprement dite⁴⁵². La belle affaire Monsieur le congressiste ! Ne savez-vous pas que la vieille province du duché de Savoie essaie toujours de se soustraire à la règle commune. D'aussi loin que se compilent les statistiques de population la Savoie du Nord apparaît en l'occurrence, en dépit de son relief relativement sage et ce jusqu'au XIX^e siècle, dépeuplée sinon désolée. Ne vous reste-t-il aucun souvenir des pages de *Julie ou la nouvelle Héloïse*, de ces tableaux peu amènes qu'au milieu du Siècle des lumières l'ami Jean-Jacques brosse de la rive savoyarde du Grand Lac⁴⁵³ ? Jetez un œil sur les archives fiscales, sur le cadastre de 1729, sur les documents liés aux affranchissements seigneuriaux de 1770. Tout semble démentir votre élucubration géographique fantaisiste ! La Savoie du Sud et, en son sein, la vieille province dite de Savoie Propre, au XVIII^e siècle, par les services administratifs de Sa Majesté le roi de Sardaigne, ont toujours été les zones les plus densément peuplées du duché jusqu'à ce qu'à une date récente la situation ne s'inverse enfin au profit de la Savoie du Nord et, notamment, de sa façade lémanique⁴⁵⁴.

Point d'emportement, reprenons au contraire cet argumentaire qui, justement, vient confirmer un peu plus encore, s'il en était besoin, la thèse des potentialités naturelles d'une Savoie du Nord dont les opulents massifs se révèlent autrement plus propices à l'implantation humaine que les étroits goulets de circulation de la Savoie méridionale. Lorsque des siècles durant ces caractéristiques physiques d'un terroir qui font aujourd'hui merveille ne sont pas exploités, qu'en dépit de ses atouts intrinsèques y végète une population de taille modeste, c'est que l'histoire s'en mêle. C'est que des considérations géopolitiques étrangères à l'intérêt le plus local viennent artificiellement y geler toute possibilité de développement harmonieux. Au seul regard de la complexion naturelle des lieux, ce séculaire déficit d'âmes septentrionales, parfaitement incongru, ne s'explique ainsi que par les avatars lémaniques de la houleuse chronique historique des Etats de Savoie. Ce n'est que par défaut que la région chambérienne, jouissant jusqu'à la Révolution de son statut privilégié de capitale provinciale, fixe sur son détroit pourtant mal commode, notamment dans une cluse de Chambéry exigüe, marécageuse à souhait, le gros de la population savoyarde. C'est parce que là réside majoritairement le microcosme mondain de la vieille aristocratie métissée de celle, moins prestigieuse, issue des fonctions politiques et administratives, que la bourgeoisie marchande peut y commercer à son aise, qu'une paysannerie nombreuse peut y écouler ses productions ou y louer les bras

⁴⁵² Le recensement de 1999 donne 631 266 habitants (population municipale) pour le département de Haute-Savoie et 372 385 habitants (population municipale) pour celui de Savoie (chiffres INSEE).

⁴⁵³ Cf. la « Lettre XVII à Milord Edouard », Jean-Jacques ROUSSEAU, *Julie ou la nouvelle Héloïse*, Edition établie par Michel Launay, Paris, GF, n° 148, Flammarion, 1967, XXII + 610 p., p. 386-392.

⁴⁵⁴ Lors du premier recensement de la population française du XX^e siècle, le « dénombrement de 1901 », le département de la Savoie n'est déjà plus, avec ses 254 781 habitants, aussi peuplé que celui d'une Haute-Savoie fière de ses 263 803 âmes.

de ses enfants dans les meilleures maisons du voisinage. Les évocateurs tableaux statistiques de Raymond Rousseau ou de Jean Nicolas⁴⁵⁵ ne disent d'ailleurs pas autre chose pour qui accepte de lire entre leurs lignes, en se détachant du présupposé culturel d'une départementalisation actuelle qui interdit généralement au moindre lecteur contemporain de les comprendre et replacer dans leur véritable terreau historique. En l'espèce non pas celui d'une Haute-Savoie ne datant, telle quelle, que de 1860, mais bel et bien celui d'une Savoie du Nord amputée, aux Temps modernes, de son épice centre médiéval de Genève. Bien sûr les plus anciennes statistiques réellement fiables et utilisables illustrent-elles déjà ce déficit de population du futur soixante-quatorzième département français vis-à-vis du sud du duché. Peut-on en déduire pour autant qu'il en a sans doute toujours été ainsi depuis le Déluge ? De quand datent-ils, en effet, ces premiers registres de dénombrement des faisant feu, sinon des premières années des Temps modernes ? Or à cette date, du fait des funestes événements des XV^e et XVI^e siècles, une notable partie des ressortissants médiévaux de la Savoie du Nord, de cette Savoie au centre de gravité politique et économique au moins aussi occidental que celui de la Savoie du Sud, ne peuvent plus être comptabilisés parmi les sujets savoyards. Promu capitale régionale au pied levé, le site d'Annecy ne représente encore guère plus qu'un gros village et si la Maison de Savoie avait pu prendre définitivement pied sur le rocher de l'extrémité occidentale du Léman, le Genevois, le Faucigny et le Chablais ne seraient vraisemblablement pas restés ces parents pauvres des statistiques démographiques des XVI^e-XVIII^e siècles. Argument spécieux rétorquera-t-on. On ne s'essaye pas impunément à refaire l'histoire à grand renfort de théories anachroniques. Au diable la sagesse alors, passons outre ! Car la Savoie du Nord eut bel et bien été tout autre dans ce contexte hypothétique, certes, mais plausible. N'aurait-il pas fallu, par exemple, incorporer dans son ressort les populations des Pays de Gex et de Vaud, voire celles du Bas Valais ? Sans même spéculer sur l'appel probable dans les confins, des nouveaux résidents que n'aurait pas manqué de générer la consécration savoyarde de Genève, ce déséquilibre démographique dont on parle tant, avant le XIX^e siècle, est-il aussi flagrant dès lors que l'on prend en compte, par convention et ne serait-ce qu'au Siècle des lumières, toute la population du diocèse de Genève⁴⁵⁶ pour évoquer la « grande »

⁴⁵⁵ Raymond ROUSSEAU, *La population de la Savoie jusqu'en 1861. Nombre d'habitants pour chaque commune des deux départements savoyards, du milieu du XVIII^e au milieu du XIX^e siècle*, Démographie et sociétés, Paris, I, SEVPEN, 1960, XX + 263 p. + 9 cartes hors-texte, (pour les tableaux de population proprement dits, cf. p. 180-254) ; Jean NICOLAS, *La Savoie au XVIII^e siècle. Noblesse et bourgeoisie*, Paris, Maloine Editeur, 2 vol., t. I - *Situations au temps de Victor-Amédée II et t. II - Inflexions au Siècle des Lumières*, 1978, 1242 p., (cf. les 20 cartes insérées en annexes du tome II, p. 1166-1193).

⁴⁵⁶ Diocèse de Genève qui, à la fin du Moyen Age et outre les terroirs gessiens et vaudois précités, comprend également dans son détroit les régions savoyardes méridionales de Chautagne, des Bauges et du Val d'Arly. Cf. Louis BINZ, « La population du diocèse de Genève à la fin du Moyen Age d'après les registres de visites pastorales », in *Mélanges d'histoire économique et sociale en hommage au professeur Antony Babel*, Genève, 1963, p. 146-196.

Savoie du Nord ? Cette Savoie du Nord des trois derniers siècles du Moyen Age où les descendants d'Humbert aux Blanches-Mains ont longtemps tenté de fixer le cœur de leurs Etats en gestation.

Le relief assez sage de cette grande contrée influe en outre, du fait de la possibilité de développement ici ancestral d'une polyculture vivrière à large dominante familiale, sur le mode de regroupement villageois et, par delà les siècles, sur l'émergence d'une sociabilité locale typée se distinguant toujours nettement de celle reconnaissable dans les vallées savoyardes méridionales. Là où l'altitude et les rigueurs du climat interdisent l'autosubsistance agricole en imposant une monoproduction pastorale, se forge dès la fin de l'époque médiévale, notamment avec la diffusion de l'économie du gruyère⁴⁵⁷, le poids d'une communauté faussement dite naturelle. Addition en réalité forcée des égoïsmes villageois dans une structure institutionnelle communale dorénavant omnipotente, depuis le début des Temps modernes, qui s'avère par comparaison beaucoup plus modérée, moins pesante sur les moyennes montagnes haut-savoyardes, haute vallée de l'Arve mise à part, que sur les hautes terres de Maurienne, de Tarentaise et, dans une moindre mesure, du Beaufortain⁴⁵⁸. Des collines de l'avant-pays aux Préalpes, l'exploitation individuelle ou son succédané de l'indivision familiale l'emporte sur l'exploitation communautaire proprement dite dans l'utilisation de l'espace. Ce que tendent à prouver tant les cartes de répartition des communaux⁴⁵⁹ que, le paradoxal contre-exemple mauriennais excepté⁴⁶⁰, leurs corollaires

⁴⁵⁷ Roger DEVOS, « Fruitières et fermiers suisses en Savoie (XVII^e et début du XVIII^e siècles », in *Fromages de Savoie. Le passé, le présent*, Actes du Colloque de Beaufort-sur-Doron - 23 et 24 octobre 1993, Chambéry, Mémoires et documents de la Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, t. XCVII, 1995, 159 p., p. 43-52 ; Hélène VIALLET, *Les alpages et la vie d'une communauté montagnarde : Beaufort du Moyen Age au XVIII^e siècle*, Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne (t. 99) - Documents d'Ethnologie régionale (n° 15), Annecy - Grenoble, Académie Salésienne - Centre alpin et rhodanien d'Ethnologie, 1993, 275 p., p. 96-100.

⁴⁵⁸ Cf., sur ce thème du « communisme » naturel ou obligatoire des communautés villageoises des massifs savoyards centraux, Gabriel PÉROUSE, *Inventaire sommaire des archives départementales de la Savoie antérieures à 1793. Archives civiles. Série E supplément des archives départementales. Archives communales. Arrondissement d'Albertville*, Chambéry, Imprimerie Nouvelle, 1911, t. 1, XCIX + 276 p. + table hors-texte, p. LVIII-LXXXIX ; Lucien CHAVOUTIER, *Villages de montagne en Savoie*, L'histoire en Savoie, n° 118, Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, 1995, 96 p., p. 51-68, (notamment, « Le village, enfant naturel de la montagne » et « La République des communiens », p. 51-54 et 58-60).

⁴⁵⁹ Robert MÉRIAudeau, *A qui la terre ? La propriété foncière en Savoie et Haute-Savoie*, Grenoble, Thèse de doctorat, Institut de Géographie alpine - Université scientifique technologique et médicale de Grenoble, 1986, 480 p., p. 217-266, (et notamment les cartes des p. 223, 224 et 230).

⁴⁶⁰ Parce qu'écoulant aisément ses petites pièces de fromages traditionnels sur la place voisine de Turin elle reste longtemps réfractaire à toute production de gruyère, la Maurienne présente cette curieuse particularité historique : alors qu'au regard du cadastre de 1729 la propriété communale y atteint la moyenne de 71,5 % du sol, (record du duché de Savoie devant la Tarentaise - 71,3 % - et le Haut-Faucigny - 71,1 %, cf. Jean NICOLAS, *La Savoie au XVIII^e siècle. Noblesse et Bourgeoisie*, op. cit., t. II, p. 1179), la province se rattache toutefois jusqu'au début du XX^e siècle à la tradition agropastorale d'exploitation familiale et individuelle dite de la « petite montagne ». En l'occurrence le sol communal est ici loti en parcelles privatives au bénéfice de chaque maisonnée, libre d'y inhaler à sa guise son propre bétail pour y transformer individuellement

historiques d'implantation des structures agropastorales dites de « grandes montagnes »⁴⁶¹. Déterminants ancestraux dont les réminiscences, sous forme de stigmates sociologiques, continuent de marquer le dense tissu industriel et commercial actuel d'une Savoie du Nord où, en l'espèce comme en matière agricole autrefois, dominant plus que jamais l'entreprise individuelle et l'engagement de capitaux familiaux⁴⁶². De fait, la collectivité départementale de Haute-Savoie semble plus rétive que sa voisine de Savoie aux engouements soudains de l'opinion publique, peut être plus méfiante aussi aux destins de ses enfants établis, aux fortunes personnelles réalisées au loin⁴⁶³. Dans une région où saint François de Sales représente pour quelques temps encore une référence incontournable, elle apparaît en tout état de cause comme un bastion alpin de conservatisme en l'occurrence plus nettement imprégné de valeurs catholiques qu'ailleurs⁴⁶⁴. Peu importe la prudence vis-à-vis des stéréotypes, par souci didactique ne craignons pas de noircir le trait ! Face à un nord chiche en grandes figures indigènes, dans le contexte politique d'un ancrage républicain plus nettement affiché sur la gauche de l'échiquier politique, sur un terreau idéologique également plus volontiers anticlérical, la Savoie du Sud communique bruyamment aux émotions du vaste monde lorsque la seconde se complaît dans une sourcilleuse culture de la discrétion, de l'autonomie et du pragmatisme. Attitude atavique comme magistralement décalquée sur la tonitruante

le fruit de sa production laitière. Exploitation modeste, d'échelle domestique, qui interdit bien évidemment la mise en œuvre de la recette des pâtes cuites pressées à la grande forme. Ce n'est d'ailleurs que la généralisation des coopératives laitières, à la veille de la seconde guerre mondiale, qui fait entrer progressivement la vallée de l'Arc dans la zone de production de ce type de gruyère affiné en cave froide, qu'en Savoie méridionale on appelle bientôt le Beaufort. Sur le point du fonctionnement de la « petite montagne », cf. Christian ABRÿ, Roger DEVOS et Henri RAULIN, *Les sources régionales de la Savoie*, Paris, Collection les Sources régionales (sous la direction de Jean Cuisenier), Fayard, 1979, 662 p., p. 175-185 ; sur celui de la spécialisation tardive de la Maurienne, via les fruitières, à la production de gruyère, cf. Francis TRACQ, « Histoire des fromages en Haute-Maurienne », in *Fromages de Savoie. Le passé, le présent*, Actes du Colloque de Beaufort-sur-Doron, op. cit., p. 89-100 et Maxime VIALLET, « L'organisation professionnelle du Beaufort (période contemporaine) », loc. cit., p. 117-124.

⁴⁶¹ Bien que la situation à ce titre marginale du massif du Beaufortain puisse sembler l'infirmier, (avec des communaux représentant tout de même 43,3 % de la superficie moyenne du territoire, aux alentours de 1730), la logique économique de la « grande montagne », que celle-ci soit mise en œuvre par un entrepreneur privé ou directement par l'indivision villageoise des « communiens » selon le modèle ancestral du « fruit commun » de Tarentaise, paraît tout naturellement adaptée à la propriété communale du sol de l'alpage. Cf. Christian ABRÿ, Roger DEVOS et Henri RAULIN, *Les sources régionales de la Savoie*, op. cit., p. 174-175, (et notamment la carte de la p. 175).

⁴⁶² « Il y a une articulation plus difficile en Savoie du Sud avec son agriculture émiettée, le poids des grands groupes industriels, son tourisme d'hiver fonctionnel ; retenons la rigidité des structures économiques tirillées entre les stratégies de grandes sociétés, d'établissements publics et de toutes petites initiatives locales. La Savoie du Nord est plutôt faite d'un réseau d'entreprises moyennes et petites, inventives, souples dans leurs alliances dont le dynamisme attire de plus gros agents économiques sans laisser pour autant à ces derniers la bride sur le cou ! Il y a des connivences locales spontanées pour « monter des coups » ensemble en Haute-Savoie, moins d'agilité et le souci de chercher plutôt de puissants parrainages en Savoie ; derrière la caricature, il faut se demander si cette différence n'a pas des racines sociologiques très profondes. », Pierre PRÉAU, « Unité et diversité de la Savoie », op. cit., p. 32.

⁴⁶³ *Ibid.*, p. 33.

⁴⁶⁴ *Ibid.*, p. 32.

maxime de Gilbert Durand : « *En [Haute] Savoie, l'on n'a pas besoin d'idées [on semble même vouloir à tout prix s'en garder !] mais de solutions*⁴⁶⁵ ». ».

Comment ne pas souscrire, par conséquent, à l'analyse avisée de Paul Guichonnet ? « *Le découpage de 1860, en dépit de son tracé arbitraire, ne créait pas, au demeurant, une situation nouvelle et insolite pour les populations. Il reproduisait la réalité socio-politique ancienne, entre Savoie du Nord et Savoie du Sud [...] Rien d'étonnant à ce que la Savoie et la Haute-Savoie aient pris, ou plutôt conservé, sous l'étiquette départementale, une vigoureuse identité. [...] Est-ce vraiment un délit de "lèse-Savoie" que de constater que, depuis 1860, la Savoie et la Haute-Savoie se sont côtoyées et, souvent, ignorées bien davantage qu'unies dans la sauvegarde d'une personnalité historique et la construction d'un destin commun ?*⁴⁶⁶ ». Or les contraintes géographiques n'expliquent pas tout. A lui seul l'héritage du géocentrisme viscéral fort compréhensible de populations dispersées sur les terroirs constitutifs de micro-régions typées, le cas échéant isolées sur leurs massifs ou disséminées au fond de leurs vallées, régulièrement engoncées dans le cadre sclérosant de communautés d'altitude traditionnelles, peine pourtant à rendre compte, aussi loin que l'on tente de remonter le cours des Temps modernes, de l'absence d'un « sentiment national savoyard » véritablement unitaire sinon uniforme. Plus que jamais ne se réclame-t-on pas de la Savoie par défaut, aujourd'hui à l'égard de la France, comme hier du Piémont⁴⁶⁷ ? Lancinante, dans sa déconcertante simplicité, l'interrogation demeure.

Le constat de carence d'une culture savoyarde ou le caractère politique du concept de Savoie

Et s'il n'existait pas, s'il n'avait jamais existé de culture savoyarde digne de ce nom ? Question iconoclaste par excellence, méchante écorneuse de mythe ! Cependant comment comprendre d'autre manière, quoi qu'on en dise

⁴⁶⁵ Dans le *Mémorial de Savoie* où il lance cette formule à l'emporte-pièce, Gilbert Durand s'intéresse en réalité à la production artistique et architecturale contemporaine. Mais dernier article de l'ouvrage collectif, sa contribution, en se terminant pratiquement par ces lignes, revêt une forme de symbole de cette culture de l'autonomie mâtinée du culte du pragmatisme dont se targuent toujours nombre de Savoyards et, notamment de Haut-Savoyards : « Chez nous plus qu'ailleurs - parce que nous montagnards ne sommes pas un peuple de luxe - il faut répéter banalement que le style, c'est l'homme. L'homme savoyard. Bien calé entre ses montagnes, taciturne et goguenard. L'homme savoyard qui laisse avec mépris au Parisien les idées. En Savoie, l'on n'a pas besoin d'idées mais de solutions. Lorsque Rousseau ou Maistre se mettent à penser, ils émigrent. », Gilbert DURAND, « L'art moderne en Savoie », in *Mémorial de Savoie - Le livre du centenaire. 1860-1960*, Chambéry - Annecy, comité des fêtes du Centenaire du rattachement de la Savoie à la France, 1960, 464 p., p. 449-455, p. 455.

⁴⁶⁶ Paul GUICHONNET, « Réflexions sur l'identité savoyarde », *op. cit.*, p. 59-60.

⁴⁶⁷ Cf., pour la mise en perspective européenne d'une analyse fouillée de ces oppositions, Claude BARBIER, « La Savoie, le Val d'Aoste, l'Ecosse, la Bretagne et la Catalogne, cinq régions en quête d'autonomie », in *La Savoie dans l'Europe, Actes du XXXVIII^e Congrès des Sociétés Savantes de Savoie, Mouliers - 9 et 10 septembre 2000*, Moutiers, Mémoires et documents de l'Académie de la Val d'Isère, Tome XXVII (nouvelle série), Académie de la Val d'Isère, 2002, 468 p., p. 373-410, (notamment les p. 383-394).

et n'en déplaie aux idéologues de l'autonomie savoisienn⁴⁶⁸, cette carence historique de nation ou de sentiment national savoyard ? Car le socle d'une culture partagée, d'un fort sentiment d'adhésion plus ou moins contraint à cette dernière, si l'on s'en réfère à ses théoriciens, sans toutefois représenter un préalable nécessaire, semble néanmoins devoir faciliter l'essor de toute épopée nationale⁴⁶⁹. Il convient donc de passer le déroutant concept de Savoie au crible de l'histoire et, pour tenter d'y voir plus clair, d'essayer l'analyse des liens entretenus avec les habitants du berceau de ses Etats, par une dynastie appelée, plus tard, à jouer son destin italien très loin des Alpes occidentales.

Bien que l'on sache depuis longtemps découpler le phénomène linguistique de ses incidences nationales⁴⁷⁰, contrairement aux Flamands, aux Bretons, aux Basques, aux Catalans ou aux Corses, les Savoyards ne peuvent se prévaloir d'une langue. Empêchés qu'ils sont de prétendre au préalable à l'homogénéité de leurs racines ethniques⁴⁷¹. La Savoie se rattache donc à la grande aire du mystérieux francoprovençal et le français y représente la langue de l'élite cultivée depuis le Bas Moyen Age⁴⁷². Sur le plan de l'ethnologie, la société savoyarde traditionnelle se fonde dans une culture alpine beaucoup plus vaste, marquée de manière identique, de la Méditerranée à la Slovénie, par la nécessité d'adaptation au milieu montagnard. Le modelé du paysage par la trame agropastorale ancestrale, l'urbanisme, le bâti, la décoration intérieure

⁴⁶⁸ Idéologues d'une cause, la revendication de l'autonomie d'une Savoie ne présentant plus, au début du XXI^e siècle, qu'un nombre réduit de traits communs avec sa matrice médiévale, qui, à l'image de Jean de Pingon, n'hésitent cependant jamais à verser dans l'anachronisme le plus flagrant pour tenter d'étayer leur thèse. Ne serait-ce qu'en voulant voir, au grand dam de l'objectivité historique, un quelconque Etat-nation en Europe occidentale, fusse-t-il savoisien, dès l'entame du deuxième millénaire de notre ère : « La Savoie, ancienne dépendance du Saint-Empire romain germanique constituée en Etat-nation dès l'époque médiévale, est le dernier territoire à être entré dans l'espace français. [...] Le passé millénaire de cette nation européenne lui a d'ailleurs valu de conserver son nom dans l'appellation des deux départements français qu'elle est devenue. », Jean de PINGON, *Savoie française. Histoire d'un pays annexé*, Yens-sur-Morges - Saint-Gingolph, Collection Archives vivantes, Cabédita, 1996, 204 p., p. 14. L'hagiographie d'une bien improbable nation savoyarde médiévale capable de se perpétuer sans altération notable jusqu'à nos jours, culminant d'ailleurs au cours de cet essai dans un chapitre des plus explicites, (intitulé « Etat-nation dès le Moyen Age », *loc. cit.*, p. 41-43), est à vrai dire scellée par un sophisme caractéristique : « Les Savoisiens d'aujourd'hui, vivant sur les terres historiques de l'état médiéval, issus du peuple qui constitua la nation savoisienn, sont les héritiers directs de cette nation savoisienn, et nul ne peut leur contester cet héritage. », *loc. cit.*, p. 43.

⁴⁶⁹ Ernest RENAN, « Qu'est ce qu'une nation ? Conférence faite en Sorbonne le 11 mars 1882 », *Qu'est-ce qu'une nation ? et autres essais politiques. Textes choisis et présentés par Joël Roman*, Paris, Agora les Classiques, Presses Pocket, 1992, 316 p., p. 37-58.

⁴⁷⁰ *Ibid.*, p. 49-51.

⁴⁷¹ Sur le plan local, la mise au point de Paul Guichonnet, « La Savoie n'est pas une région ethno-linguistique. », in « Réflexions sur l'identité savoyarde », *op. cit.*, p. 50-52, complète *a contrario* l'analyse désormais classique depuis Ernest Renan, des liens connotés qu'entretiennent les concepts de race et de nation : « La vérité est qu'il n'y a pas de race pure et que faire reposer la politique sur l'analyse ethnographique, c'est la faire porter sur une chimère. [...] L'histoire humaine diffère essentiellement de la zoologie. », Ernest RENAN, « Qu'est ce qu'une nation ? Conférence faite en Sorbonne le 11 mars 1882 », *op. cit.*, p. 46 et 48.

⁴⁷² Cf., sur cette question, (et notamment sur la controverse, incidente, de l'existence d'un « latin savoyard »), Christian ABRY, « Le paysage dialectal », in *Les sources régionales de la Savoie*, *op. cit.*, p. 524-597.

des habitats, le mobilier, l'artisanat, les coutumes et les récits, tout se rattache de près ou de loin aux Alpes, indifféremment à toute considération politique⁴⁷³. Certes en vertu d'indéniables variantes, notamment dans des piémonts qui regardent plus volontiers vers les plaines du Rhône, du Pô, du Rhin et du Danube, que vers la montagne des hautes altitudes⁴⁷⁴. Mais dans bien des cas cette diversité des réalisations ou des formes ne parvient pas à masquer l'uniformité des techniques mises en œuvre. En matière juridique également, le droit privé antérieur à la promulgation du Code civil albertin de 1837 relève en Savoie, des siècles durant, de la grande tradition méridionale du droit écrit à laquelle se rattache la majeure partie de l'Arc alpin⁴⁷⁵. Quand bien même de notoires influences coutumières surgissent parfois, ça et là, du Genevois à la Haute-Maurienne. Le domaine de l'art savant enfin, pourtant nettement plus politisé que celui de l'art populaire et, le cas échéant, soumis à ce titre à des influences extérieures sans lien avec les sensibilités locales, confine à son tour au poncif dans les manifestations de son enracinement savoyard *via* des décors paroissiaux italianisants, baroques ou néo-classiques⁴⁷⁶, aussi largement diffusés à travers le massif alpin qu'ils s'avèrent exceptionnels

⁴⁷³ Pour une approche générale de ce thème, à l'aune du massif alpin, (ainsi que de nombreuses indications bibliographiques en langue allemande et italienne), cf. Arnold NIEDER, « Economie et forme de vie traditionnelles dans les Alpes » et « Mentalités et sensibilités », in *Histoire et civilisation des Alpes (sous la direction de Paul Guichonnet)*, t. II, *op. cit.*, p. 5-90 et 91-136.

Paul Dufournet s'exprime de même, en termes non équivoques et sous la forme d'un axiome encore plus appuyé, en guise de préliminaire à son étude devenue classique de l'art populaire savoyard : « C'est par commodité que l'on qualifie de nos jours la Savoie de province, ce qu'elle n'a jamais été au sens administratif de l'Ancien Régime français. [...] Dans son ensemble la Savoie a été un pays charnière ; [...] Il ne s'agit pas d'un pays isolé dans un recoin des Alpes, mais d'un carrefour où ont convergé les influences. Les vallées alpestres de la Savoie ont une parenté certaine avec les autres vallées de Suisse, d'Italie, d'Autriche, et de Bavière même, ainsi qu'avec les Alpes dauphinoises au sud. Le massif alpin est un tout. [...] Non seulement la montagne ne sépare pas, mais elle peut unir. [...] Par un simple parcours dans ces régions, nous constatons que les vallées du haut Piémont : Val de Suse, Val d'Aoste, et celles qui leur font face en Savoie : Haute-Maurienne, Haute-Tarentaise, et en Dauphiné : Queyras et Briançonnais, de même que le Haut-Tessin, présentent des caractères communs quant à leur aspect. Nous y retrouvons un folklore assez proche et des formes de civilisation matérielle similaires à ce que nous trouvons en Savoie. [...] La communauté d'inspiration est certaine entre toutes ces expressions de la foi, de l'art, de la technique. [...] Il apparaît que nous sommes en présence d'une civilisation alpestre, avant que d'être française, italienne, suisse ou autrichienne. », Paul DUFOURNET, *L'art populaire en Savoie. Un territoire, une société, des expressions d'art à la fois locales et universelles*, Le Puy-en-Velay, Christine Bonneton Editeur, 1981, 262, p. 11-13.

⁴⁷⁴ « Quant à l'Avant-Pays, qui s'étend du Rhône aux Préalpes, il se rattache [sur le plan de la civilisation matérielle] aux provinces de France qui bordent la Savoie : Pays de Gex, Bugey et plaine du Dauphiné. Le Rhône n'a jamais été une frontière ethnique. La frontière politique fut momentanée et transparente. », *ibid.*, p. 13.

⁴⁷⁵ Laurent CHEVALLER, *Recherches sur la réception du droit romain en Savoie des origines à 1789*, Annecy, Gardet, 1953, 442 p., p. 21-25 et 335-349 ; Pierre DUPARC, « La pénétration du droit romain en Savoie (première moitié du XIII^e siècle) », in *Revue Historique de Droit français et étranger*, Paris, Dalloz, 1965, p. 22-86 ; Isidoro SOFFIETTI et Carlo MONTANARI, *Il diritto negli Stati sabaudi : le fonti (secoli XV-XIX)*, Turin, Storia Giuridica degli Stati Sabaudi, 9, G. Giappichelli Editore, 2001, 318 p., p. 29-34 et 61-69.

⁴⁷⁶ Dominique PEYRE, « L'art baroque des vallées de Savoie », in *Savoie Baroque. (Sous la direction de Dominique Peyre)*, Montmélian, Les Savoisiennes, La Fontaine de Siloé - FACIM, 1998, 262 p., p. 115-154 ; Marius HUDRY et Jean-Marc FERLEY, *Le dernier grand courant architectural savoyard. Les églises néo-classiques sardes (1815-1860)*, in *L'histoire en Savoie*, n° spécial, Chambéry, Société savoisiennne d'Histoire et d'Archéologie, 1986, 64 p., p. 10-18.

sur l'hexagone français,⁴⁷⁷. Immergée dans un terreau alpin, la Savoie n'est ainsi qu'une idée abstraite⁴⁷⁸. Un concept politique entretenant des relations équivoques avec la dynastie à qui il doit sa genèse territoriale. Avec cette Maison de Savoie qui s'est inexorablement aliéné la reconnaissance de ses sujets du « delà des Alpes » en se lançant avec appétit, dès le XVI^e siècle, dans la recherche d'une recette infailible pour accommoder à son goût l'artichaut italien⁴⁷⁹. Car la logique du *Risorgimento* ne pouvait pas mobiliser les Savoyards de l'ancien duché. Et ceux-ci n'ont toujours pas accepté que leurs princes aient, avec un réalisme qu'ils ont pris pour de la désinvolture, sacrifié leur berceau territorial aux visées françaises. Sentiment longtemps refoulé, en silence, dans les tréfonds les plus secrets de leur conscience collective, jusqu'à ce que le chantier de la construction européenne le laisse aujourd'hui remonter, pour leur plus grand étonnement, à la surface de leurs mémoires oubliées.

Comprenons qu'il réside derrière cette ambiguïté fondamentale, derrière cet amalgame aussi récurrent que fâcheux entre l'ancien duché de Savoie et les vastes Etats éponymes des temps modernes, une large part du malaise savoyard actuel. Géocentrisme sentimental oblige, les Savoyards contemporains, citoyens français, se passionnent pour la monographie étroite de ce duché annexé à Grande Nation en 1860, en oubliant, faute de la comprendre, la dimension alpine de ce dernier à l'intérieur d'un complexe politique autrement plus vaste, dorénavant qualifié de transfrontalier et courant du Léman à la Méditerranée et du Rhône au Pô. Or on ne peut appréhender les équilibres, sinon les déséquilibres, de l'actuel territoire des deux départements savoyards sans replacer celui-ci au cœur de l'édifice, puis du sacrifice sur l'autel de l'Europe des Nations, des ci-devant Etats de Savoie.

En l'occurrence, partis peu après l'an mil d'une base alpine très occidentale, d'une position stratégique de contreforts éloignés de la ligne de faite de la chaîne alpine, les comtes de Savoie ont l'intelligence de batailler ferme dès le milieu du XI^e siècle pour prendre pied en Piémont et prétendre dès la fin du siècle suivant, à l'issue de nombreuses démêlées avec les dynasties comtales rivales de Genève et de Viennois, au rôle majeur de portier des Alpes occidentales⁴⁸⁰.

477 Raymond OURSEL, *Art en Savoie*, Grenoble, Arthaud, 1975, 336 p., p. 181-182 et Pierre CHARPENTRAT, *Baroque. Italie et Europe centrale*, Fribourg, Architecture universelle, Office du Livre, 1964, 194 p., p. 47-62, (cf. notamment la carte du « croissant baroque » européen, p. 47).

478 « La Savoie, au sens global du terme, est une abstraction qui, tout comme la Suisse n'existe que par ses cantons, n'a de réalité qu'à travers les sous-régions des provinces qui la composent. Le terme de Savoie, tout comme celui de Savoyard, comporte une acception autant politique que géographique. », Paul Guichonnet, « Réflexions sur l'identité savoyarde », *op. cit.*, p. 53.

479 C'est au duc Victor-Amédée 1^{er} (1587-1637) que semble devoir revenir la paternité de cette image célèbre d'un artichaut milanais, qu'avec opiniâtreté il convient « de manger feuille à feuille ».

480 Henri BAUD, « La Savoie des premiers comtes (X^e-XII^e siècles) », in *Histoire de la Savoie (sous la direction de Paul Guichonnet)*, Toulouse, Privat, 1973, 484 p., p. 131-162 ; Bernard DEMOTZ, « Les Comtés aux XI^e et XII^e siècles », *Histoire de la Savoie (sous la direction de Jean-Pierre Legay)*, t. 2, *La Savoie de l'an mil à la Réforme (XI^e - début XVI^e siècle)*, Rennes, Université, Ouest-France, 1985, 455 p., p. 29-38.

En cette époque féodale où le grand commerce international dopé par la conjoncture des Croisades sort de sa léthargie séculaire, les cols du Grand, du Petit Saint-Bernard et du Mont-Cenis qu'ils contrôlent maintenant, se positionnent de façon symbolique à mi-chemin de la Flandre bourguignonne et de la nébuleuse des cités italiennes septentrionales, soit les deux poumons économiques de la chrétienté. C'est alors que, fortune faite, se laissant porter par le renouveau irrépensible du concept d'Etat promu par les légistes de son entourage, cette Maison de Savoie se lance comme toutes les grandes maisons du temps, dans une ambitieuse politique d'affirmation de ses prérogatives régaliennes⁴⁸¹ assortie de la volonté non moins tenace de se tailler un espace territorial homogène. A la veille de la Renaissance, le support alpin qui a ainsi assuré son succès initial doit lui permettre de carrer un pré national par la reconversion des revenus tirés d'une politique routière d'essence médiévale dans une politique frontalière moderne⁴⁸². Les événements, on le sait, en décident autrement. Au cours d'un calamiteux XVI^e siècle, la Réforme au premier chef, la tradition politique impériale dans une moindre mesure, (plus ouvertement pétrie de fédéralisme avant la lettre que la tradition centralisatrice capétienne), imposent un singulier effort de réalisme au récents ducs de Savoie, vicaires du Saint-Empire. Pour continuer à exister entre les géants français et autrichien⁴⁸³, sans même évoquer l'Angleterre et l'Espagne qui, en apparence loin des Alpes, tirent pourtant allègrement les ficelles de la grande diplomatie contemporaine, ils rapatrient sagement leurs avoirs à Turin pour se concentrer à nouveau sur l'exploitation méthodique, voire tatillonne, de l'axe routier transalpin à l'origine de leur ascension. Politique d'un autre âge, d'inspiration seigneuriale dès lors que les revenus de l'appareil d'un Etat moderne en gestation continuent de dépendre largement de la kyrielle de droits de péage ou de douane attachés à la route qui en assure la raison d'être. Politique étriquée dans le concert de l'émergence des grandes nations européennes⁴⁸⁴, expédient vexatoire sans doute, mais qui permet sans

⁴⁸¹ André PERRET, *Les Institutions dans l'ancienne Savoie du XI^e au XVI^e siècle*, Saint-Alban Laysse, 1981, 88 p., p. 12-28 et 52-64. Pour une étude plus fouillée, notamment sur le plan des références bibliographiques, cf. également Guido CASTELNUOVO et Christian GUILLERÉ, « Les finances et l'administration de la Maison de Savoie au XIII^e siècle », *Pierre II de Savoie « Le petit Charlemagne » († 1268), Colloque international de Lausanne, 30-31 mai 1997*, Lausanne, Cahiers Lausannois d'Histoire médiévale, n° 27, 2000, 444 p., p. 33-125, (sur le thème ici central de l'administration territoriale, cf. plus particulièrement p. 55-107) ; Bernard DEMOTZ, *Le Comté de Savoie du XI^e au XV^e siècle. Pouvoir, château et état au Moyen Age*, Slatkine, Genève, 2000, 496 p., p. 325-440.

⁴⁸² Bernard DEMOTZ, « L'expansion territoriale du comté de Savoie », in *La Savoie de l'an mil à la Réforme (XI^e - début XVI^e siècle)*, op. cit., p. 136-148, (sur le thème de la frontière, cf. notamment p. 145-147).

⁴⁸³ Cf., sur ce point d'importance, Lucien BÉLY, « La Savoie entre Bourbons et Habsbourgs », *La Savoie dans l'Europe, Actes du XXXVIII^e congrès des sociétés savantes de Savoie, Moûtiers - 9 et 10 septembre 2000*, op. cit., p. 225-236.

⁴⁸⁴ C'est en partie à Paul Guichonnet que revient le mérite d'une analyse aussi enlevée que convainquante, de ce décalage entre la modernité technique des institutions savoyardes des temps modernes et le caractère archaïque, à l'heure de l'émergence des sentiments nationaux en Europe, de la politique d'attente que mènent ses princes. Paul GUICHONNET, *Histoire de l'Annexion à la France et ses dossiers secrets*,

en faire mine, d'attendre le moment opportun pour lorgner vers l'Italie. A quoi bon, dès lors, s'efforcer d'innover de manière rationnelle un territoire aux limites considérées comme provisoires⁴⁸⁵, quoi qu'on en dise, depuis une capitale au demeurant excentrée ? Paradoxe magistral jusqu'à 1860, en tout état de cause, période intermédiaire exceptée, d'un despote éclairé devenu roi de Sardaigne, appliqué envers et contre tout à pérenniser sur la mouvante scène diplomatique de l'âge baroque et post-révolutionnaire, l'existentielle politique de funambule héritée des premières générations comtales de sa maison. Anachronisme institutionnel ? Sans l'ombre d'un doute. Anachronisme doublé, toutefois, d'un indubitable pragmatisme !

La conséquence de ces choix stratégiques ne se fait pas attendre. Des Etats de Savoie mués en royaume de Sardaigne au début du Siècle des lumières, deviennent étrangers à toute logique nationale unificatrice. Un souverain essentiellement soucieux de son *standing* international, ne feignant pas d'ignorer qu'il aura tôt ou tard à se séparer de ses sujets francophones et quand il ne rationalise pas sciemment cet état de fait, laisse au mieux vivre à leur rythme, tant que rien ne vient troubler l'ordre public, des Savoyards, des Niçois, des Valdôtains et des Piémontais. Les Etats de Savoie existent bel et bien. Ils pèsent plus que jamais sur l'échiquier diplomatique du monde. Cependant, de pré carré sarde, de nation homogène au sein de cet improbable royaume point ! L'attachement dynastique, comme au plus fort de l'époque féodale, en représente l'édulcorant, constitue son seul ciment jusqu'à la fin des temps modernes⁴⁸⁶. Puisque l'exemple vient de haut, les provinces à leur tour, ne développent qu'un timide réflexe identitaire. Au cœur de ce complexe institutionnel d'étrange

Le Messager - Editions Horvath, Roanne, 1988, 354 p., p. 5-28 : « L'Etat savoyard, qui atteint son apogée à la fin du XV^e siècle, va au cours des temps modernes, manquer le passage de l'Etat à la Nation, la seconde et la puissante idée-force autour de laquelle l'Europe se constitue, surtout à partir de la Révolution française. Alors que la Confédération helvétique, à partir du noyau initial des cantons primitifs, gardiens des routes du Saint-Gothard, maintient et renforce son autonomie en dépit de son hétérogénéité territoriale et ethnique, l'Etat savoyard, à cheval sur les Alpes, connaît une série de mutations aboutissant à sa disparition. On pourrait dire de lui qu'il est une Suisse qui n'a pas réussi. [...] nous pouvons dater de ce milieu du XVI^e siècle la dernière occasion perdue pour la Savoie de devenir une entité autonome dans le cadre d'un état pluri-ethnique. », *loc. cit.*, p. 7 et 14.

⁴⁸⁵ Cf., notamment, Pierre DUPARC, « Les projets de réunion de la Savoie à la France aux XVII^e et XVIII^e siècles », in *Revue de Savoie*, Chambéry, 1951, n^o spécial, p. 13-37.

⁴⁸⁶ « L'allégeance, la subordination personnelle du sujet au souverain est le seul lien tenant ensemble des entités territoriales qui n'ont que très peu le sentiment d'une appartenance commune. Cette dimension de l'attachement dynastique, qui s'est complètement effacée en Savoie après 1860, a été une des composantes fondamentales de l'histoire de l'Etat - on devrait plutôt dire, comme le faisaient nos ancêtres, "des Etats" soumis aux descendants des Blanches Mains. Elle permettra aux peuples de demeurer dans la même construction étatique - et aux Savoyards de poursuivre et de supporter une convivialité avec les Piémontais - aussi longtemps que les forces centrifuges qui s'expriment dans la Nation, telles que la langue et la communauté d'intérêts culturels et économiques, ne seront pas venus désarticuler un organisme dont le nom même qu'il porte depuis le début du XVIII^e siècle : royaume de Piémont, Sardaigne ou Piémont-Sardaigne (et où le terme de Savoie a disparu), exprime bien l'ambivalence et l'ambiguïté. », Paul GUICHONNET, *Histoire de l'Annexion à la France et ses dossiers secrets*, *op. cit.*, p. 7.

facture, les Savoyards par exemple, ne prennent conscience de leur être collectif que par défaut, pour mieux reprocher à leur prince cette politique systématique de piémontisation de l'appareil administratif qu'ils supportent de plus en plus mal, au crépuscule du XVIII^e siècle⁴⁸⁷. Comment parvenir, dans ce contexte d'un nationalisme de pure opposition, à se projeter dans l'avenir avec assurance, à initier un projet commun cohérent ? En Savoie, depuis des lustres, sans repères culturels marqués qui vous distinguent à coup sûr du Vaudois, du Valaisan, du Valdôtain ou du Dauphinois des Escartons on se reconnaît de manière immémoriale Chablaisien par opposition au Faucignerand, son voisin le plus immédiat, Tarin par opposition au Mauriennais, Annecien par opposition au Chambérien. Il faut attendre le milieu du XIX^e siècle, au plus tôt, l'essor dans l'entre-deux-guerres du tourisme alpin de masse surtout, pour que les indigènes prennent enfin conscience de leur principal patrimoine vraiment original : leur histoire ! Cette histoire dramatique, hors norme, pas plus française qu'italienne, qui croise à elle seule tous les attermoissements de la grande histoire européenne du dernier millénaire⁴⁸⁸. Au contraire des Savoyards, si les Flamands, les Bretons, les Basques, les Catalans, les Corses peuvent s'enorgueillir d'une véritable culture autonome, circonscrite à la taille de leur communauté linguistique, le souvenir d'un complexe politique véritablement flamand, breton, basque, catalan ou corse, pour peu qu'il ait réellement existé de manière autonome, ne se perd-il pas dans la nuit des temps ?

Puisqu'il n'existe pas d'autre vecteur culturel autochtone que cette trame historique largement institutionnelle, c'est donc sur celle-ci qu'il convient de spéculer pour tenter de comprendre le découpage, du fait des hasards de la louvoyante diplomatie des temps modernes, d'un territoire, celui de la Savoie des deux départements actuels, embryon amputé, mutilé, d'un Etat-nation mort né. Puisque le terroir savoyard d'aujourd'hui, (ces Pays de Savoie qu'on évoque désormais tant pour ménager les susceptibilités locales, que pour insister sur leur diversité derrière l'apparence trompeuse d'une appellation unique), représentent une relique de ce qui aurait pu représenter, au sortir du Moyen Age, le cœur d'un Etat transjuran, d'une nouvelle Lotharingie trait d'union entre les deux France opposées du lointain traité de Verdun de 843, il convient de proposer à l'entendement de leurs déséquilibres contemporains, un modèle historique adéquat tiré d'une lecture géopolitique des confins. A la manière du

⁴⁸⁷ Jean NICOLAS, *La Savoie au XVIII^e siècle. Noblesse et bourgeoisie. t. II - Inflexions au Siècle des Lumières*, op. cit., p. 593-602 ; sur ce point, cf. aussi, en dépit du caractère biographique de l'ouvrage, François DESCOSTES, *Joseph de Maistre avant la Révolution. Souvenirs de la Société d'autrefois (1753-1793)*, Paris, Picard, 1893, 2 vol., 329 et 402 p., t. I, p. 184-186 et t. II, p. 91-94.

⁴⁸⁸ « Un seul fait demeure incontestable : l'identité régionale de la Savoie découle de son histoire qui, si elle est très sensible à celle de la France pour la culture et les mœurs, s'en écarte, le plus souvent, jusqu'en 1860, dans le domaine militaire, politique et diplomatique. », Paul GUICHONNET, « Réflexions sur l'identité savoyarde », op. cit., p. 52.

paléontologue appliquée à la chose politique, il s'agit de tenter la reconstitution, à partir de ce fossile savoyard bien incomplet, des parties manquantes d'un tout autrefois homogène, ou qui aurait sans doute pu le devenir.

II. Essai de synthèse : la proposition d'un modèle historique pour l'analyse du cas savoyard

La Savoie historique, terre de passage ouverte à toutes les influences, n'a donc jamais généré de sentiment national suffisant, ou suffisamment instrumentalisé par son prince et ses élites, pour lui permettre de revendiquer une autonomie politique propre, indépendante de cet état transalpin de complexion curieuse dont elle représente la matrice initiale et dans lequel elle est noyée jusqu'en 1860. Car il existe indéniablement un Etat savoyard très avant, dans l'histoire européenne. Ou plutôt des Etats de la Maison de Savoie au sens médiéval du terme, dépassant de loin le strict cadre savoyard actuel et à vrai dire déjà déséquilibrés dès cette date, incompatibles on l'a dit avec l'émergence d'une quelconque logique nationale, parce que laissant la part trop belle aux forces centrifuges qui le poussent inexorablement à l'éclatement⁴⁸⁹. Cette nature hybride, équivoque, à terme condamnée d'Etats de Savoie modernes qui permettent néanmoins à la Maison de Savoie de se maintenir en vie trois siècles durant, sur la grande scène du monde, en spéculant sur la reconversion ultérieure de son instable tremplin politique, est d'ailleurs contenue en germe dans le démantèlement de son berceau d'origine sans aucun égard au maintien de ses équilibres spatiaux intrinsèques, dans sa réadaptation stratégique toutes affaires cessantes, lors des dernières décennies du XVI^e siècle, sans le moindre souci de la viabilité à long terme de ce nouveau schéma. La géographie historique permet ainsi de reconstituer le processus médiéval manqué d'une expansion lémanique dont l'histoire institutionnelle constate, ou relève, les témoignages inconscients.

Le recours à la géographie historique ou le tableau de la mutation d'un foyer d'expansion territoriale en marche frontière stérile

L'idée se fait pressante, en ce début de XXI^e siècle, à travers le microcosme savoyard. A peine légitimés par cent cinquante ans d'histoire, les découpages départementaux de 1860 se révèlent de plus en plus arbitraires ou artificiels.

⁴⁸⁹ Bernard DEMOTZ, « Réalités politiques traditionnelles : forces centrifuges et unité de la Savoie du Moyen Age », in *Réalité des Pays de Savoie*, *op. cit.*, p. 13-21. Dans une moindre mesure, (car l'analyse est ici plus culturelle et littéraire que principalement politique), cf. également André PERRET, « Des particularismes territoriaux à la notion de "patrie" savoyarde depuis le Moyen Age », in *La Savoie, identité et influences, Actes du XXX^e Congrès des Sociétés Savantes de Savoie*, le Bourget-du-Lac, *op. cit.*, p. 49-56.

Ils sont pourtant globalement décalqués sur leurs éphémères prédécesseurs de la période révolutionnaire, eux-mêmes inspirés de la carte administrative du royaume de Sardaigne figeant déjà, à l'orée du XVIII^e siècle, une organisation du territoire septentrional du duché de Savoie devenue aberrante depuis l'expansion à travers la Suisse, au XVI^e siècle, d'une Réforme issue de l'Allemagne actuelle. C'est donc à la date de cet événement confessionnel aux conséquences politiques de prime importance⁴⁹⁰ qu'il s'agit de faire remonter une partition frontalière relativement étanche de la région lémanique, niant tout réalisme géographique physique et humain, biffant en quelque sorte d'un coup de plume inconséquent au bas d'un traité diplomatique, des siècles d'équilibres locaux stables.

Il suffit en effet de jeter un œil, même distrait, sur une carte d'état-major, pour comprendre à quel point le Léman, avec Genève pour débouché occidental, constitue le point focal d'une région viable, sur le plan politique et économique, de l'époque romaine à cette date fatidique du XVI^e siècle. Les princes de la Maison de Savoie le comprennent d'ailleurs si bien, une fois leur rente de situation de portiers des Alpes assurée, qu'ils entreprennent, dès la seconde moitié du XIII^e siècle, de déplacer sur les rives de cette mer intérieure, de cette *mare nostrum* à l'unisson de leurs possessions, l'épicentre de leurs Etats en devenir si lourds de promesses⁴⁹¹. Ce dont témoignent, outre une vague de constructions castrales de grande ampleur, du Chillon de Pierre II au Ripaille d'Amédée VIII, les galères frappées à ses armes que ce dernier entend, de manière symbolique, voir zébrer pavillon haut les sournaises eaux du Grand Lac. Ils ne se révèlent en cela, le cas échéant, que des continuateurs serviles, sans grand génie, tant les circonscriptions ecclésiastiques rappellent que cette Savoie du Nord étendue aux confins des plateaux suisses s'inscrit dans une tradition humaine indigène sans doute antérieure à l'avènement du christianisme, quoique rationalisée par l'administration romaine au début de notre ère⁴⁹².

⁴⁹⁰ Roger DEVOS, « La Savoie démantelée et occupée (1536-1559) », in *Histoire de la Savoie (sous la direction de Jean-Pierre Legay)*, t. 3, *La Savoie de la Réforme à la Révolution française*, Rennes, Université, Ouest-France, 1985, 566 p., p. 17-37, (pour l'évocation des conséquences politiques de la Réforme dans le nord du duché de Savoie, cf. p. 18-22).

⁴⁹¹ Pierre DUPARC, *Le comté de Genève. IX^e-XV^e siècle*, Genève, Mémoires et documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, t. XXXIX, 1955, 604 p., p. 159-179, 193-267 et 328-350 ; Franco MORENZONI, « Pierre II de Savoie et Genève », in *Pierre II de Savoie « Le petit Charlemagne » († 1268), Colloque international de Lausanne, 30-31 mai 1997, op. cit.*, p. 151-170 ; Jean Daniel MOREROD, « Pierre II, sa mainmise sur l'Eglise de Lausanne et l'organisation des territoires savoyards au nord du Léman », *loc. cit.*, p. 171-192.

⁴⁹² Pierre DUPARC, *Le comté de Genève. IX^e-XV^e siècle, op. cit.*, p. 358-373 ; Henri BAUD et Louis BINZ, *Le diocèse de Genève-Annecy*, Paris, Beauchêne, Histoire des diocèses de France, n° 19, 1985, 331 p. Cf. également, pour se persuader si besoin était, de la permanence des découpages administratifs romains dans les circonscriptions ecclésiastiques et civiles du Moyen Age, les cartes établies par Jean-Yves MARIOTTE et André PERRET, *Monumenta historiae gallicarum. Atlas historique français. Le territoire de la France et de quelques pays voisins. Atlas de la Savoie*, Paris, CNRS Editions, 1979, 61 p + 85 planches et Stéphane SINCLAIR, *Atlas de géographie historique de la France et de la Gaule*, Paris, SEDES, 1985, 260 p., p. 26-27.

Sans la Réforme et ses conséquences politiques adjuvantes, cette région lémanique homogène, trait d'union entre les bassins du Rhin, du Danube et du Rhône, carrefour fluvial de premier plan situé à un jet de pierre des cols lui assurant une connexion relativement aisée avec la plaine du Pô, serait selon toute vraisemblance devenue au début des temps modernes le cœur d'Etats de Savoie d'une toute autre dimension que ce qu'ils furent effectivement près de quatre siècles durant, soit l'os à ronger d'une opiniâtre dynastie, avant de se dissoudre dans l'acide corrosif du *Risorgimento*. Dans le moule des éphémères territoires rodolphiens⁴⁹³ de la fin du Haut Moyen Age, cette région aurait sans doute joué le rôle dévolu au Bassin parisien, support du domaine royal capétien, lors de l'émergence d'un Etat-nation en bonne et due forme. Les premiers comtes de Savoie, issus de l'aristocratie carolingienne et de ce royaume de Bourgogne seconde auxquels ils doivent leur fortune, ont toujours vécu dans la nostalgie lancinante de ce dernier, lui même ancré dans une chimère d'improbable restauration lotharingienne⁴⁹⁴, voire burgonde, bien plus vénérable encore. S'appuyant sur cette assise lémanique c'est donc à la réalisation d'un tel dessein qu'ils s'attellent au cours des XIII^e et XIV^e siècles, sous la tutelle de plus en plus théorique de l'empereur du Saint-Empire germanique, et qu'ils se préparent à ranger la logique routière transalpine qui les monopolisait depuis l'an mil, au titre de préoccupation stratégique accessoire. Alors qu'ils poussent leurs prétentions vers le nord et vers le sud, à la recherche éperdue de débouchés rhénans et méditerranéens⁴⁹⁵, les routes du Val d'Aoste et de Maurienne assises sur les cols du Grand-Saint-Bernard et du Mont-Cenis, se seraient bientôt inscrites dans une logique périphérique par rapport à l'épicentre du Léman, dorénavant moins nettement affectées au transit international qu'à la desserte

⁴⁹³ Henri BAUD, « Des Burgondes aux Blanches-Mains », in *Histoire de la Savoie (sous la direction de Paul Guichonnet)*, op. cit., p. 97-132, (au sujet du seul Second royaume de Bourgogne, cf. plus précisément p. 117-131) ; Jean-Yves MARIOTTE, « Le royaume de Bourgogne et les souverains allemands du Haut Moyen Age (888-1032) », in *Mémoires de la Société pour l'Histoire du Droit et des Institutions des anciens Pays bourguignons, comtois et romands*, fasc. n° 28, Dijon, 1962.

⁴⁹⁴ « les hasards [de l'histoire] ont inscrit cette petite contrée montagneuse dans la partie médiane de la succession de Charlemagne : la Lotharingie, qui sépare sur toute leur longueur la Francie, devenue royaume de France, et la Germanie, devenue Saint-Empire romain germanique. Cette région disparate s'étire interminablement de la Mer du Nord à la Méditerranée ; cette zone tampon entre deux puissances se trouve pourvue d'une personnalité aussi présente à la sensibilité que trouble à la conscience. Elle offre un cadre idéal, par conséquent, pour d'éventuels unificateurs. [...] La Savoie s'intègre alors dans ce grand ensemble et ses princes, d'un bout à l'autre de leur histoire, ne le perdront jamais de vue. [...] Il y a quelque chose de fascinant à suivre, au cours des temps, cette évolution qui semble toujours vouloir assurer un retour à l'unité lotharingienne. », Jacques LOVIE, *Politique et diplomatie. La Maison de Savoie et l'Europe (1000-1860)*, Chambéry, L'Histoire en Savoie, n° 56, Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, 1979, 28 p., p. 1 et 17.

⁴⁹⁵ C'est dans ce contexte de politique lotharingienne ou bourguignonne qu'il convient, en guise de rigoureux pendant des entreprises d'accroissements territoriaux au septentrion de ses Etats, de comprendre, avec l'épisode de la Dédition de Nice, en 1388, la volonté de la Maison de Savoie de s'assurer coûte que coûte un débouché maritime : « D'origine bourguignonne, apparenté à la Maison de France et résidant à Chambéry, il [Amédée VI de Savoie] avait attendu patiemment son heure et souhaité ouvrir à son petit royaume alpin une porte sur la mer. Il s'était attaché au duc d'Anjou, qui lui avait cédé Coni, sur la route de cette Méditerranée qui l'attirait irrésistiblement. », Jean-Jacques ANTIER, *Le comté de Nice*, Paris, Collection histoire et terroirs, Editions France-Empire, 1978, 398 p., p. 132.

intérieure du néo-complexe rodolphein. Immanquablement, cette cité de Genève envers laquelle ils se dessillent depuis des lustres, serait devenue la capitale d'un pré carré savoyard à la française, solidement arcquebouté entre le Jura et les Alpes.

L'histoire, toutefois, en dispose autrement⁴⁹⁶. Si bien qu'en perdant définitivement pied sur la rive vaudoise du Grand Lac, le prince savoyard abandonne à son sort, au début du XVII^e siècle, cette région que, trois siècles durant, il imaginait centrale dans ses espoirs de reconstitution d'un ensemble politique médian entre les deux France de 843. Dès lors qu'en reportant tous ses efforts vers cette Italie où elle installe rapidement sa capitale, une Maison de Savoie opportuniste renoue par défaut avec la logique routière transalpine qui a autrefois assuré son succès initial, la contrée aujourd'hui dite de Haute-Savoie se mue en une terre de confins isolés, en un glacis défensif improductif, hérissé de forteresses sensées éviter la propagation des miasmes malsains de la Réforme et leurs effets politiques secondaires si dangereux au vu des ambitions politiques savoyardes. Dans ce qui reste désormais à sa disposition de l'ancien diocèse de Genève, tout souci d'aménagement rationnel de la province est systématiquement sacrifié. Certes, ce traitement peu diligent préfigure la tâche ingrate bien vite affectée à tout le duché, devenant avec Emmanuel-Philibert le bastion avancé du Piémont au delà de la courtine alpine. Tout au long des Temps modernes comme à l'aube du XIX^e siècle encore, les troupes sardes ne se replient-elles pas systématiquement jusqu'aux cols du Mont-Cenis et du Petit-Saint-Bernard, lors de chaque invasion française, en bon ordre et presque sans griller une cartouche au cours de leur retrait à travers la Maurienne et la Tarentaise, tandis qu'une armée ennemie contrainte de consacrer une campagne à investir la Savoie, ainsi retardée, ne peut plus prétendre fondre par surprise sur les rives

⁴⁹⁶ « Bien peu n'en fallut que cette politique ne réussît. Au XV^e siècle, Genève était, en fait sinon en droit, une ville savoyarde ; les ducs de Savoie y résidaient souvent, ils y convoquaient même, en session des Trois-Etats, les représentants de toutes les provinces de leurs domaines. Encore en 1523, le duc Charles III et sa femme, partis de Chambéry pour visiter Genève, y firent une entrée splendide : hallesbardiers, trompettes et gens d'armes ; carrosse attelé de six chevaux ; mules drapées aux armes de Savoie [...] les Genevois l'accueillirent en organisant un cortège pareillement magnifique, la réception fut superbe et les fêtes durèrent pendant tout le séjour des souverains de Savoie, qui fut d'une année. », Gabriel PÉROUSE, *Les relations de la Savoie avec Genève. Du XVI^e au XVIII^e siècle*, Belley, Imprimerie A. Chaduc, 1932, 77 p., p. 6.

En introduction à son étude des rapports tumultueux qu'entretiennent des Savoyards du Nord et des Genevois contraints de cohabiter dans l'éphémère département du Mont-Blanc, de 1798 à 1815, André Palluel-Guillard évoque magistralement en quoi ces voisins irréductibles sont presque devenus sociologiquement inconciliables, à l'issue de deux siècles de méfiance réciproque, depuis les tragiques événements de la fin du XVI^e siècle. André PALLUEL-GUILLARD, *L'Aigle et la croix. Genève et la Savoie 1798-1815*, Yens-sur-Morges - Saint-Gingolph, Collection archives vivantes, Cabédita, 1999, 662 p., p. 13-35 : « Irréductibles et inassimilables, tels sont dorénavant les Genevois, bien différents de la génération précédente où l'on aurait pu croire à leur fusion financière, culturelle et même politique avec leurs voisins. [...] Face au "nationalisme" savoyard concrètement lié à une terre et à un prince, le particularisme genevois tout moral et intellectuel, repose sur les seuls citoyens, très soucieux d'affirmer leur originalité [...] face à l'Etat trop réduit pour invoquer ici une raison collective supérieure », *loc. cit.*, p. 34.

du Pô⁴⁹⁷ ? Mais dans ce rôle inconfortable de bouclier joué par un duché de Savoie que l'on cesse au demeurant de fortifier pour lui même⁴⁹⁸, faute de parvenir à lui faire bénéficier d'une extension méridionale de la neutralité reconnue aux cantons suisses depuis le XVI^e siècle⁴⁹⁹, il est des traitements de faveur dont le souvenir ravive de vieilles rancœurs, des blessures d'amour propre en partie inconscientes qui, sans doute, ne se sont toujours pas totalement refermées. Car la Savoie du Sud, ordonnée sur un axe Lyon-Turin de nouveau essentiel à la survie de l'aventure politique de la Maison de Savoie, conserve un statut

⁴⁹⁷ Depuis la fin du XVI^e siècle le duc de Savoie a compris qu'il ne pourrait empêcher l'invasion de la Savoie par les armées françaises, lors de chaque période de tension diplomatique, qu'aux prix de travaux de fortification titanesques, dépassant de loin ses possibilités financières. Qu'à cela ne tienne, si l'on élève à moindre frais une couronne de forts talutés dans la banlieue de Genève, (forts de l'Annonciade, de Sainte-Catherine, etc.), autant par symbole, notamment à la suite de l'outrage de la peu reluisante déroute de l'Escalade, que pour limiter la pénétration des idées réformées dans les Etats de Savoie, on concentre en réalité tous ses efforts sur le seul axe mauriennais et son débouché chambérien. Le vieux château de Montmélian devient ainsi une formidable forteresse bastionnée, verrouillant l'accès à la combe de Savoie, complété vers l'amont, presque jusqu'au col du Mont-Cenis, (et accessoirement au col du Petit Saint-Bernard), par un chapelet de petits ouvrages d'appui. Dès lors, invariablement tout au long du XVII^e siècle, (sièges de 1597, 1600, 1630, 1690, 1703), Montmélian, par sa résistance, fixe les troupes françaises de longs mois pour permettre à l'armée sarde de refluer en bon ordre afin de prendre position sur le rempart naturel des Grandes Alpes, d'autant plus aisé à tenir que la neige en assure six mois durant la meilleure des défenses possibles. Cette tactique délibérée, longtemps prise à tort pour un aveu de couardise de leurs troupes par des Savoyards qui ne peuvent en admettre le cynique mobile, fonctionne d'ailleurs à merveille jusqu'en 1860. Car suite à la destruction du verrou de Montmélian, en 1705, par ordre d'un Louis XIV ulcéré du caractère récurrent de ce scénario, les princes savoyards préfèrent entraîner leurs régiments stationnés dans le duché à accélérer encore leur cadence de repli, plutôt que de relever les ruines fumantes de la seule forteresse d'envergure sur laquelle ils pouvaient compter « en delà » des Alpes. C'est de fait dans cette optique stratégique économique qu'il convient toujours de replacer la construction du complexe de la Barrière de l'Esseillon, en Haute-Maurienne, dans le second quart du XIX^e siècle. Remarquons enfin, avec des résultats tout aussi probants, l'adoption raisonnée de la même stratégie dans le pays niçois, les troupes sardes se repliant là invariablement sur le système défensif de la haute vallée de la Roya, au premier danger, sans essayer de s'opposer à l'invasion en règle du comté. Au sujet de cette stratégie articulée sur Montmélian, puis sur l'Esseillon, cf. Bruno BERTHIER et Robert BORNECQUE, *Pierres fortes de Savoie*, Montmélian, Les Savoisiennes, La Fontaine de Siloé - FACIM, 2001, 255 p., p. 160-203.

C'est d'autre part très largement cette volonté de la Maison de Savoie de protéger ses avoirs piémontais par la courtine rocheuse naturelle des Alpes qui motive les arrangements territoriaux dans la région des Escartons dauphinois et la délimitation frontalière des confins sur la ligne de partage des eaux, à la suite des traités d'Utrecht de 1713, puis la rectification de détail de ce tracé en vertu du traité de Turin de 1760. Il s'agit, encore et toujours, en remontant la frontière des environs de Suse sur le plateau du Montgenèvre, d'interdire la route de Turin ! Cf. sur ce point particulier, Johannès PALLIÈRE, *De la Savoie au comté de Nice en 1760. Les secrets de la nouvelle frontière*, Montmélian, Les Savoisiennes, La Fontaine de Siloé, 2000, 187 p., p. 30-48

⁴⁹⁸ Bruno BERTHIER et Robert BORNECQUE, *Pierres fortes de Savoie*, op. cit., p. 94-115.

⁴⁹⁹ Vieille revendication diplomatique, cette solution helvétique à la vulnérabilité de la marche occidentale du duché, du fait des prétentions françaises, voit le jour lors de l'Arrangement de Bade de mai 1512 entre le duc Charles II et les représentants des cantons de Berne et de Fribourg, avant que les princes de la Maison de Savoie ne tentent par plusieurs fois d'en faire consacrer officiellement le principe par les grandes puissances des temps modernes et que Joseph de Maistre émigré à Lausanne, en 1795, ne la reprenne de nouveau à son compte dans un mémoire demeuré largement méconnu jusqu'à nos jours. Paul GUICHONNET, *Histoire de l'Annexion de la Savoie à la France et ses dossiers secrets*, op. cit., p. 37-46 et, du même auteur, *La Savoie du Nord et la Suisse. Neutralisation. Zones franches*, Chambéry, L'Histoire en Savoie, n° 2 - nouvelle série, Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, 2001, 158 p., p. 16-18 ; (sur le point particulier du projet maistrien, cf. également, Robert TRIOMPHE, « Joseph de Maistre. Mémoire sur l'union de la Savoie à la Suisse. 1795. Texte inédit avec une introduction et des notes », *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, t. 39, Strasbourg, 1960-1961, p. 207-242).

qui, tout infamant qu'il soit, reste cependant enviable eu égard au désintéret manifesté à Turin pour une Savoie du Nord impropre à toute exploitation routière. Quadrilatère excentré, moignon savoyard engoncé entre terres françaises et helvétiques, au gré des méandres du cours moyen du Rhône, écrasé par la courbe tendue des rives méridionales du lac Léman, à l'horizon oriental bouché par les glaciers du mont Blanc, il n'est même plus directement relié au Piémont. Pour rejoindre le Val d'Aoste depuis le Chablais, sans incursion en territoire étranger, le détour par le Faucigny et la Tarentaise s'impose désormais, que ce soit par les pistes muletières des cols du Bonhomme et de la Seigne, ou par l'antique voie romaine du Petit-Saint-Bernard.

Gardons-nous néanmoins de toute outrance. Si la Savoie du Nord végète politiquement à une centaine de kilomètres de moyenne de l'axe routier transalpin de Savoie méridionale, elle ne sombre pas pour autant dans la misère, en dépit des perfides approximations du plus célèbre des citoyens genevois⁵⁰⁰. Ne serait-ce que l'agriculture, la principale richesse du duché, continue de s'y révéler plus opulente que dans les âpres vallées de Savoie du Sud⁵⁰¹. Ce sont

⁵⁰⁰ Toute pertinente que soit au siècle des Lumières, sur le plan de l'analyse politique, la célèbre opposition plus haut mentionnée des rives du Léman par un Jean-Jacques Rousseau précurseur d'un demi-siècle, *via* ses personnages romanesques, des romantiques déambulations d'Alphonse de Lamartine dans les mêmes parages du Chablais, celle-ci souffre néanmoins d'un excès littéraire manifeste. Travers il est vrai coutumier chez un auteur toujours prompt à se laisser emporter par le flot d'une plume avide de descriptions épiques : « Et l'écartant de nos côtes j'aimais à lui faire admirer les riches et charmantes rives du Pays de Vaud, où la quantité des villes, l'innombrable foule du peuple, les coteaux verdoyants et parés de toutes parts, forment un tableau ravissant ; où la terre, partout cultivée et partout féconde, offre au laboureur, au pâtre, au vigneron, le fruit assuré de leurs peines, que ne dévore point l'avidité publicain. Puis, lui montrant le Chablais, sur la côte opposée, pays non moins favorisé par la nature, et qui n'offre pourtant qu'un spectacle de misère, je lui faisais sensiblement distinguer les différents effets des deux gouvernements pour la richesse, le nombre et le bonheur des hommes. "C'est ainsi, lui disais-je, que la terre ouvre son sein fertile et prodigue ses trésors aux heureux peuples qui la cultivent pour eux-mêmes, elle semble sourire et s'animer au doux spectacle de la liberté ; elle aime à nourrir des hommes. Au contraire, les tristes mesures, la bruyère et les ronces, qui couvrent une terre à demi déserte, annoncent de loin qu'un maître absent y domine, et qu'elle donne à regret à des esclaves quelques maigres productions dont ils ne profitent pas." », Jean-Jacques ROUSSEAU, *Julie ou la nouvelle Héloïse*. (Édition établie par Michel Launay), *op. cit.*, p. 387.

Au sujet du pieux pèlerinage lémanique de 1815 sur les pas de Julie et de son cher Saint-Preux, les deux amants malheureux de son manuel en romantisme, qu'en la personne d'Alphonse de Lamartine entreprend un jeune garde du corps de Sa Majesté le roi Louis XVIII alors en rupture de garnison, cf. Georges ROTH, *Lamartine et la Savoie. Extraits situés et commentés*, Chambéry, Dardel Editeur, 1927, 328 p., p. 25-47. Car les descriptions épiques des confins de Nernier, de Thonon ou de Meillerie, toutes idéalisées qu'elles soient dans les *Confidences* ou les *Mémoires politiques*, tranchent cependant singulièrement sur la noirceur outrancière de leurs inspiratrices.

⁵⁰¹ Notamment à la charnière des XVIII^e et XIX^e siècles, lors de la révolution agricole synonyme de développement des prairies et fourrages artificiels et, en Savoie, de spécialisation laitière subséquente, du fait d'une vague sans précédent de création de fruitières, d'un avant-pays demeuré jusqu'alors majoritairement céréalier, sur fond de jachères ancestrales. Cf. Gérard COLLOMB et Roger DEVOS, *Mémoire sur l'ancienne agriculture au Pays du Léman. Réponses de Joseph-François Quisard à l'enquête du préfet de Barante (1806)*, Grenoble, Le Monde Alpin et Rhodanien, n° 4 / 1981, Centre alpin et rhodanien d'ethnologie, 1981, 73 p.

Sur le point particulier de la vogue des fruitières, au début du XIX^e siècle, dans tout l'Avant-Pays savoyard, du Léman au Guiers, cf. Joëlle DROUX, *Le premier âge des fruitières dans l'Avant-Pays savoyard*, Genève, Mémoire de licence, 1989, 220 p. dactylographiées.

en réalité les travaux d'infrastructure, la politique étatique d'investissement qui désertent la région jusqu'à la timide reprise de chantiers de ce type, dans la vallée de l'Arve, lors de la période dite du *Buon Governo*. Même si, dans un tout autre contexte, il faut en réalité attendre ici la seconde moitié du XX^e siècle, celui des sports d'hiver et des Trente Glorieuses autant que celui d'une cité de Genève désireuse de se libérer de l'étroit carcan de la Confédération helvétique, pour que l'on inaugure par la vertu des perforatrices à l'œuvre entre Chamonix et Courmayeur, une vocation routière enfin d'égale ampleur à celle de la Maurienne. Revanche tardive sur le sort, marquée par les accidents dramatiques que l'on sait, lors des derniers mois du deuxième millénaire.

Cette destinée de foyer d'expansion d'un complexe territorial prometteur hypothéquée par la légèreté insouciant des diplomates de l'époque moderne, troquée pour le statut humiliant de marche frontière isolée que se garde bien de remettre en cause à son tour, avant une date récente, la puissance annexante de 1860⁵⁰², reste toutefois un douloureux souvenir diffus dans l'inconscient collectif de sa population. Lors de ces événements comme au cours de siècles suivants ou domine un fort compréhensible sentiment de frustration chez ces Savoyards du nord, se fixent des habitudes, des réflexes conditionnés révélateurs d'une logique du repli sur soi et de l'autarcie qui n'évoluent que très lentement, au cours du XX^e siècle. Comment, d'ailleurs, pourrait-il en être autrement alors que l'histoire institutionnelle et la sociologie politique, entre autres disciplines, illustrent parfaitement quelques-unes des conséquences comportementales insidieuses d'une telle spirale séculaire de l'enfermement.

Le recours à l'histoire institutionnelle et à la sociologie politique ou l'analyse de comportements générés par la dialectique de l'ouverture et de l'enfermement

Si d'autres domaines pourraient tout aussi aisément témoigner de ces spécificités régionales marquées, faute d'aventure nationale uniformisatrice dans une contrée savoyarde perçue à tort comme homogène par son visiteur aussi distrait que pressé, celui de l'aménagement du territoire ou de l'exploitation de la manne

⁵⁰² En 1860, la France se coule d'autant plus volontiers dans le moule de la neutralisation militaire de la Savoie du Nord et de l'érection conjointe de zones douanières franches que, désireuse de ne pas s'aliéner des populations frontalières rompues à ces institutions depuis le congrès de Vienne (1814), le second traité de Paris (1815) et les conférences de Turin (1816), elle juge en outre très appréciable le seul fait de ne pas avoir à se soucier de la défense - et donc de la fortification - de la région lémanique. Il faut attendre le traité de Versailles (1919) et des arrangements diplomatiques ultérieurs (1932-1934) pour que la question soit réglée de manière satisfaisante, à une époque au demeurant, où le gouvernement français prend enfin conscience du potentiel économique du jeune département de la Haute-Savoie. Paul GUICHONNET, *La Savoie du Nord et la Suisse. Neutralisation. Zones franches*, op. cit., p. 49-116, (cf. également la bibliographie thématique quasi exhaustive sur le sujet, p. 155-158).

touristique à laquelle est maintenant plus ou moins occupée toute la population de l'ancien duché confine au poncif, tant il prend en Savoie du Nord, on l'a laissé entendre plus haut, des accents distincts de ceux sensibles en Savoie du Sud. Peut-on aller jusqu'à évoquer une revanche sur le sort ? Toujours est-il que l'image peu amène de la Savoie du Nord décrite par le jeune promeneur solitaire du milieu du Siècle des lumières a fait long feu au cours des dernières décennies du XIX^e siècle. Le soixante-quatorzième - ou septante quatrième - département français, surfe dorénavant sur les retombées économiques d'un paradis alpin dont la valorisation renverse les équilibres, ou les déséquilibres ancestraux. N'est-ce pas, en effet, dans ce glacis inculte qu'une part du gratin du tourisme mondial se presse en foule ? N'est-ce pas dans ce cadre préservé, à proximité immédiate de voies de communication de stature internationale, que de nombreuses entreprises innovantes implantent leurs laboratoires de recherche et leurs bureaux de développement, voire leurs unités de production de haute technologie ? N'est-ce pas sur cet arrière pays savoyard et accessoirement gessien qu'elle n'ose plus regarder avec autant de morgue qu'autrefois, qu'une cité de Genève coincée contre son lac, en éternel porte à faux au sein de la Confédération helvétique vis-à-vis des cantons alémaniques historiques, tente de pousser ses rhizomes urbains et financiers ? N'est-ce pas sur cette rive française du Léman que les analystes et prospecteurs de toute obédience prévoient l'un des plus hauts soldes migratoires positifs de la Communauté européenne pour les premières décennies du XXI^e siècle ? Bref, cette Savoie du Nord hier encore à l'écart des grands axes de circulation, ce désert des Tartares à la mode de Dino Buzzati, rempart naturel sauvage et désolé des nations comme peut toujours le laisser entendre, en 1944, le sanglant épisode des Glières, permet de nouveau à ses habitants de revendiquer, de s'enorgueillir d'un brillant destin pour leur collectivité. Fusse sans idée de partage avec cette ingrate sœur jumelle méridionale, à vrai dire guère plus charitable envers ses congénères de l'ancien duché de Savoie lors de ses propres années de vaches grasses. Juste monnaie d'échange en somme, indéniable péché certes, que cette manifestation d'individualisme outré, mais offense bien vénielle, attitude fort compréhensible après tant d'années d'humiliations et de colère rentrée !

Bien sûr certaines mauvaises langues évoquent-elles, sur fond de décentralisation, une absence de politique ambitieuse des collectivités locales haut-savoyardes, timorées dans une gestion essentiellement soucieuse d'économie des deniers communs. Loin de reconnaître une tare absolue dans ce mode opératoire hérité du concept du bon père de famille diligent, aussi cher aux lointains rédacteurs du code Napoléon qu'à leurs émules sardes du code albertin, il convient toutefois de noter en l'espèce un indéniable atavisme. Rompues par tradition ou par nécessité à l'autonomie, voire à l'isolement politique, les communautés humaines des riches versants agropastoraux de Savoie du Nord restent aujourd'hui plus méfiantes que jamais à l'égard de toute ingérence administrative trop ostensible. C'est ainsi

qu'au cours du XX^e siècle elles génèrent de bonne heure, par exemple, un dense réseau de stations touristiques comme incrustées dans l'ancien parcellaire villageois, et dont les oligarchies familiales indigènes, de ce fait, demeurent les jalouses gardiennes⁵⁰³. C'est toujours pour la même raison qu'une nébuleuse d'entreprises artisanales issues des avoirs familiaux et de la force de travail collective de fraties relativement étroites innervent le milieu économique local, qu'il s'agisse des secteurs du bâtiment, de l'hôtellerie, du transport, des services, voire des remontées mécaniques il est vrai consanguines avec l'activité, ici traditionnelle, de la mécanique de précision et du décolletage⁵⁰⁴.

Au contraire, dans une Savoie du Sud ordonnée le long d'une route battue depuis le Moyen Age par le mouvement incessant des relais du pouvoir central, gratte-papier ou militaires, dans une contrée objet de soins beaucoup plus diligents du gouvernement et support d'une politique de grands travaux dès l'époque moderne, fussent-ils quasi exclusivement consacrés au service du cordon routier nourricier des Etats de Savoie ou à la fortification de la frontière parallèle à cet axe stratégique, de l'embouchure du Guiers à la Haute-Maurienne, les mentalités ont été préparées depuis des siècles à l'interventionnisme étatique comme à la quête des subsides publics en préalable au démarrage du moindre projet d'envergure. La culture régaliennne, effectivement pourvoyeuse de grandes utopies autant que, dans le même temps, synonyme d'un recul notable des autonomies locales et des volontés individuelles, (sinon d'un fatalisme d'enfant gâté par l'abondance des subventions publiques !), explique sans doute la relative docilité avec laquelle les populations concernées adhèrent, dans les années d'immédiat Après-Guerre, au démarrage des colossaux chantiers d'aménagement hydrauliques des bassins de l'Arc ou l'Isère⁵⁰⁵, ou, dans les années 1960-1970, aux discours des promoteurs du

⁵⁰³ La bibliographie, sur ce thème cher à Pierre Préau, s'avère abondante, (ne serait-ce que grâce à la plume de Jean-Paul Guérin, à travers de nombreuses publications de l'Institut de Géographie alpine). Cf. cependant, du fait de son accès aisé et parce que l'exposé y est centré sur la Savoie, l'étude de Pierre PRÉAU citée *supra*, « Livre III. L'aménagement touristique de la Savoie », in *La Savoie terre de défis et de conquêtes. Des alpages aux stations d'altitude (sous la direction de Jean-Pierre Legay), op. cit.*, (plus spécialement, sur ce thème des stations village, les p. 218-255).

⁵⁰⁴ Pour des données chiffrées précises, se reporter aux plaquettes éditées par les organismes professionnels et consulaires des deux départements savoyards : *La Haute-Savoie en chiffres*, Annecy, Chambre de commerce et d'industrie de Haute-Savoie - Agence économique départementale - Chambre d'agriculture de Haute-Savoie, (édition annuelle) ; *Chiffres clés de la Savoie*, Chambéry, Chambre de commerce et d'industrie de la Savoie, (édition bi-annuelle). Cf. également *Rhône-Alpes en chiffres*, Lyon, INSEE Rhône-Alpes - Région Rhône-Alpes, (édition annuelle).

⁵⁰⁵ Ce constat d'ordre général n'omet pourtant pas les farouches réactions que ces travaux titanesques ont régulièrement suscité, dans des localités qu'ils condamnaient au premier chef. Comment oublier, par exemple, la dramatique tragédie que vécurent les Tignards, dans l'hiver 1952, et leur long combat désespéré contre les autorités, alors largement médiatisé, pour tenter de sauver *in extremis* leur vieux village de l'implacable montée des eaux imputable à la fermeture définitive des vannes du barrage du Chevril ? Mais force est de constater qu'en dehors de ces échauffourées sporadiques, les populations d'alentour se sont bien gardées de prendre parti. Egoïsme villageois ancestral, indifférence suicidaire ou fatalisme traditionnel vis-à-vis des manifestations de l'interventionnisme étatique ?

Plan Neige et du Parc National de la Vanoise, créations technocratiques par excellence, si peu initiées par le milieu autochtone⁵⁰⁶. Car ces populations n'avaient-elles pas déjà accepté sans rechigner, trois quart de siècle plus tôt, l'industrialisation lourde de leurs vallées et les phalanstères d'un Paul Girod ou des frères Emmanuel et Benjamin Bozon-Verduraz⁵⁰⁷ à la manière dont leurs ancêtres avaient agréé sans médire, (avaient-il également le choix ?) à l'implantation des salines royales ou des mines et fonderies de compagnies industrielles plus ou moins directement pilotées par Sa Majesté le roi de Sardaigne⁵⁰⁸.

Pour un témoignage de la résistance des habitants de Tignes aux ouvriers d'EDF comme aux représentants de l'Etat, cf. le récit autobiographique de José REYMOND, *Tignes, mon village englouti*, Paris, Récits de vies, Payot, 1992, 234 p., p. 193-234. Sur ce thème, cf. aussi l'étude scientifique d'Yves BRAVARD, *Tignes. Vie, mort et résurrection d'une communauté montagnarde*, Montmélian, Trésor de la Savoie, Imprimerie Arc-Isère, 1987, 192 p., (notamment p. 120 et suiv.).

⁵⁰⁶ « On aura garde d'oublier les facteurs spécifiquement français. La mise en valeur de la neige - l'or blanc - apparaît comme l'une de ces opérations de prestige destinées à redonner à un pays traumatisé par la seconde guerre mondiale et la décolonisation des motifs de fierté essentiellement puisés dans l'Hexagone. Arrive donc en Tarentaise une impulsion centralisatrice visant à donner à la nation une place dans le tourisme de neige. [...] le "Plan neige", cautionné d'en haut, vise avant tout à une rationalisation qui met la vallée dans des mains extérieures à la montagne. », Yves BRAVARD et Lucien CHAVOUTIER, *La Tarentaise, déclin et renouveau contemporains*, Chambéry, L'Histoire en Savoie, Société savoissienne d'Histoire et d'Archéologie, n° 78, 1985, 112 p., p. 39. Sur ce thème de l'or blanc, du Plan Neige et, globalement, d'une épopée des pionniers de l'industrie de la neige sans grands liens avec le milieu montagnard indigène, cf. par ailleurs, à quinze ans d'intervalle, les investigations polémiques de deux journalistes : Danielle ARNAUD, *La neige empoisonnée. Par l'argent... l'immobilier... la politique*, Paris, Nuisances, Alain Moreau, 1975, 299 p. + annexes hors-texte, (notamment « Le dictateur de la neige » et « La Plagne : l'apogée de la technocratie », p. 29-40 et 63-69) ; Jacques MOURIQUAND, *L'Or blanc. Le Système des sports d'hiver*, Paris, Lieu Commun, 1988, 239 p., (notamment « 1965-1975. Le temps des Cow-boys » et « Le petit monde des stations », p. 39-51 et 113-127).

Mais il en est de même, sinon plus, avec le Parc National de la Vanoise, fleuron actuel de la montagne savoyarde méridionale et modèle de beaucoup de réalisations ultérieures de ce type à travers la France : « Comme souvent dans les grandes affaires savoyardes - par exemple pour l'industrie et le tourisme - l'impulsion est venue d'ailleurs. Dans les années 1950, quel Savoyard, quel paysan, quel montagnard enraciné dans le sol natal aurait bien pu ressentir le besoin de faire classer le magnifique sanctuaire de nos montagnes ? [...] La première idée du parc est née en ville ! », René VARLET, *Le Parc national de la Vanoise. Histoire d'un combat pour un sanctuaire*, Chambéry, L'Histoire en Savoie, Société savoissienne d'Histoire et d'Archéologie, n° 58, 1980, 48 p., p. 2-4.

⁵⁰⁷ Louis CHABERT, *Les grandes Alpes industrielles de Savoie. Evolution économique et humaine*, Saint-Alban Laysse, Imprimerie Gaillard, 1978, 559 p., (« Ajustements humains », p. 361-342) ; (cf. également les monographies suivantes, pour leurs développements consacrés à ces mêmes problèmes humains : Daniel DEQUIER, *Maurienne. La vallée de l'aluminium*, Montmélian, Les Savoisiennes, La Fontaine de Siloé, 1992, 245 p. et Charles Le MÉNESTREL [sous la direction de], *Ugine. Histoire des aciéries électriques*, Lyon, Editions lyonnaises d'Art et d'Histoire, 1993, 124 p.).

Au sujet du paternalisme patronal de Paul Girod à Ugine, ou des frères Bozon-Verduraz à Saint-Etienne-de-Cuines, cf., R. PRÉVOST, « Un entrepreneur dynamique en Savoie : Paul Girod », in *Métiers et industries en Savoie, Actes du XXV^e Congrès des sociétés savantes de Savoie*, Annecy, 1974, p. 299-308 ; Louis CHABERT, « Les pâtes alimentaires Bozon-Verduraz », *loc. cit.*, p. 115-118 et Bernadette LOSCHI, « Les "petites savoyardes" ont décroché "la lune". Histoire d'une industrie alimentaire », in *L'Histoire en Savoie Magazine*, n° 5, Chambéry, Société savoissienne d'Histoire et d'Archéologie, 1993, 44 p., p. 11-17.

⁵⁰⁸ Cf. les nombreux développements afférents aux sites miniers de Maurienne, de Tarentaise et des Bauges, dans la somme incontournable de Victor BARBIER, *La Savoie industrielle*, Chambéry, Mémoires de l'Académie de Savoie, 3^e série, t. 2 et 3, 1875, 638 et 752 p. ; cf. également les monographies plus réduites de deux des sites industriels majeurs de la Savoie des temps modernes, P. BAUD, « Une industrie d'Etat sous l'Ancien Régime, l'exploitation des salines de Tarentaise », in *Revue d'Histoire Economique et Sociale*, t. 22-23, Paris, 1934-1935, p. 149-281 ; Evelyne CLARY, Patrick GIVELET et André PALLUEL-GUILLARD, *Les mines de Peisey et de Macôt*, Chambéry, L'Histoire en Savoie, Société savoissienne d'Histoire et d'Archéologie, n° hors série, 1995, 64 p.

Point n'est d'ailleurs besoin, dans ce cadre, d'évoquer le domaine de l'économie induite par l'implantation d'ouvrages militaires et le casernement des garnisons afférentes⁵⁰⁹, décisions régaliennes par essence, sans le moindre lien avec un quelconque assentiment des habitants de leur voisinage.

Certes, la Savoie du Nord compte aussi quelques pôles usiniers lourds dans les bassins de Sallanches, de Bonneville, d'Annecy et de Rumilly. Comme elle n'ignore pas totalement, à travers les sites d'Avoriaz et de Flaine, une logique touristique de masse inscrite dans la continuité des équipements dits climatiques datés, dans la vallée de l'Arve, des Années folles⁵¹⁰. Mais force est d'y constater hors de ces exemples, somme toute marginaux, une volonté farouche de maîtrise des investissements autant que de réserve d'un droit de regard sur l'exploitation de ces complexes de nature industrielle. Force est de reconnaître une méfiance viscérale contre toute initiative à trop forte connotation sociale qui ne soit pas directement en phase avec l'engagement personnel de ses bénéficiaires. De là cette assurance, cette morgue avanceront peut-être certains esprits chagrins, de Savoyards du nord revanchards à l'endroit de leurs compatriotes du sud, longtemps ressortissants d'une contrée plus favorisée ou moins oubliée en haut lieu que la leur. C'est même dans ce cadre que l'on doit replacer la lancinante querelle stérile entre les préfectures rivales de Chambéry et d'Annecy pour la prééminence symbolique en matière de cités savoyardes. L'une représente ce passé que désire justement oublier la seconde, forte de ce statut que lui offre la nouvelle donne politique et économique des Alpes occidentales du Nord depuis le début du XX^e siècle. C'est toujours dans ce contexte d'un exutoire inconscient à une longue souffrance silencieuse, née de l'ingratitude d'une Maison de Savoie opportuniste ne réservant tous ses égards, du début du XVII^e siècle à 1860, qu'à ceux de ses sujets dont les villages jalonnent l'épine routière de leurs Etats, que s'éclairent les lenteurs actuelles, en partie imputables aux réticences marquées de l'opinion en Savoie du Nord, à l'égard du chantier institutionnel pourtant vital d'intégration des services administratifs décentralisés des deux collectivités départementales⁵¹¹ et de développement conjoint de projets de

⁵⁰⁹ A titre d'exemple des inévitables liens de toute nature, économiques mais également sentimentaux ou amoureux, que ne manquent pas de développer la soldatesque et les populations locales voisines des lieux de garnison, cf., André DUPOUY, *Les forts de l'Esseillon. Deuxième édition revue et augmentée*, Saint-Jean-de-Maurienne, Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne, t. XXVI, 1993, 271 p., p. 77-85.

⁵¹⁰ Remarquons d'ailleurs que c'est dans la continuité du thermalisme, le bras de levier historique du développement touristique dans les deux départements savoyards, que s'inscrit aujourd'hui, avec une Société anonyme des eaux minérales d'Evian (Evian SA) ancrée sur les rives savoyardes du Léman, la prospérité de l'une des plus flagrantes réussites industrielles de Haute-Savoie. Même si la stature internationale de l'entreprise, le caractère cosmopolite de ses intérêts, contribue chaque jour un peu plus et ce depuis de nombreuses années, à faire de cette dernière une entité bien peu savoyarde.

⁵¹¹ L'initiative n'en revient-elle pas très largement aux élus de Savoie du Sud, parlementaires et conseillers généraux confondus, et notamment au tandem formé par Michel Barnier et Michel Bouvard, tous deux attachés, dès le milieu de la décennie 1990, à accélérer le processus somnolent d'élargissement du cadre jusqu'alors étrié de l'Entente régionale des Pays de Savoie, (créé en 1983), en celui de l'actuelle Assemblée des Pays de Savoie officialisé le 17 septembre 2001 ?

territoire à la taille réelle de l'ancien duché. Soit la masse territoriale et humaine critique, dans le jargon des économistes, pour que puisse être assurée la réussite de ces derniers. C'est enfin dans ce contexte que peut se comprendre en partie une adhésion sinon plus notoire aux thèses des mouvements politiques autonomistes, du moins plus précoce dans sa dimension militante « grand public » près des rives du Léman, que le long des berges de l'Arc⁵¹².

Cessons cette litanie, ne serait-ce que faute de temps et de place, en remarquant combien la présente énumération fastidieuse des conséquences historiques du démantèlement territorial de la « grande Savoie » médiévale gagnerait néanmoins à être affinée. Loin de se réduire à la gratuite marotte d'un historien désœuvré, une telle matière le mérite. Car si l'Histoire, bien évidemment, ne saurait bégayer, la réflexion historique possède des vertus indéniables, à l'heure de la prospective, lorsqu'on admet qu'à des siècles de distance et loin de tout débat filandreux sur le thème d'un quelconque déterminisme historique, les mêmes causes

⁵¹² C'est en ces termes qu'il conviendra sans doute de bientôt nuancer une telle affirmation, contemporaine de l'émergence privilégiée en Savoie du Nord, à la fin de la décennie 1990 et sous le nom de Ligue savoisiennne (LS), du principal vecteur institutionnalisé de toutes les thèses politiques autonomistes qui, sur fond de dilution des Etats-nation dans l'Union européenne, n'ont pas manqué de prospérer dans l'ancien duché de Savoie comme en d'autres contrées périphériques de l'Hexagone français. Car longtemps confidentielle en Savoie du Sud jusqu'aux premières échéances électorales du XXI^e siècle, cette jeune formation politique semble maintenant parvenir à s'y implanter de manière durable, forte de résultats équivalents, en valeur absolue, à ceux qu'elle obtient depuis une dizaine d'années dans son fief septentrional d'origine. C'est en effet le 15 mars 1998, à l'heure des élections régionales, que la Ligue savoisiennne réussit une entrée tonitruante sur la scène politique locale en parvenant à envoyer l'un de ses fondateurs, en la personne de Patrice Abeille, non seulement siéger au sein de l'assemblée de la région Rhône-Alpes, mais bel et bien arbitrer la tumultueuse désignation de son président. En l'occurrence la liste dite « Renaissance savoisiennne » (RS) conduite par ce conseiller régional inédit obtient 5,79 % des suffrages exprimés dans le département de la Haute-Savoie (soit 11 411 voix sur 196 900 suffrages exprimés), tandis qu'avec 4,42 % des suffrages exprimés dans le département de la Savoie (soit 4646 voix sur 129 118 suffrages exprimés), son homonyme méridionale demeure assez loin d'une pareille consécration. Déséquilibre initial nord-sud au demeurant confirmé, ce 15 mars 1998, par le premier tour de scrutin d'élections cantonales partielles concomitantes : les candidats de la Ligue savoisiennne, présents dans quatre circonscriptions savoyardes seulement sur dix-neuf, n'y totalisent que 0,72 % des suffrages exprimés sur l'ensemble de celles-ci (soit 564 voix sur 78 250 suffrages exprimés), là où, déjà présents dans dix circonscriptions haut-savoyardes sur dix-huit, ils obtiennent 3,16 % des suffrages exprimés (soit 3762 voix sur 118 789 suffrages exprimés), confirmant la percée de leur formation dans ce département. Mais trois ans plus tard, lors du premier tour de scrutin des élections cantonales partielles du 11 mars 2001, l'écart s'amenuise singulièrement. La Ligue savoisiennne réussit à présenter un candidat dans seize cantons savoyards sur dix-huit, pour obtenir 4,6 % des suffrages exprimés dans la totalité de ceux-ci (soit 4126 voix sur 89 543 suffrages exprimés), alors qu'avec le même nombre de seize candidats sur les dix-sept cantons haut-savoyards à pourvoir, elle accroche un résultat à peine supérieur de 5,03 % de l'ensemble des suffrages exprimés dans ces derniers (soit 6234 voix sur 123 888 suffrages exprimés). Enfin, lors du premier tour des élections législatives du 9 juin 2002, rangés pour l'occasion sous la bannière d'un regroupement de mouvements autonomistes issus d'autres provinces françaises et européennes, baptisé « Régions et peuples solidaires » (RPS), les candidats officiels de la Ligue savoisiennne obtiennent 2,21 % des suffrages exprimés dans les trois circonscriptions savoyardes proprement dites (soit 3735 voix sur 168 734 suffrages exprimés), contre 1,95 % des suffrages exprimés dans les cinq circonscriptions haut-savoyardes (soit 5137 voix sur 262 820 suffrages exprimés). Statistiques établies à l'aide des tableaux de résultats bruts de ces différentes consultations électorales tirés de l'*Almanach du vieux Savoyard*, (devenu *Almanach Savoyard* en 2003, pour sa 58^e édition), Annecy-le-Vieux, Marie-Jeanne Rosset : Auteur-Editeur, années 1999, 2002 et 2003, chaque volume 146 p., (1999, p. 37-38 et 40-41 ; 2002, p. 37-38 et 40-41 ; 2003, p. 38 et 72-73).

engendrent invariablement les mêmes effets. Puisque seul un cadre institutionnel étranger à toute idée nationale s'est érigé en tuteur, aux lendemains de l'an mil et en l'absence d'une entité ethnologique suffisamment marquée, du concept abstrait de Savoie, puisque les Savoyards ne peuvent par conséquent compter que sur le socle de cette histoire politique séculaire pour partager un signe fort d'appartenance ou de reconnaissance, n'apparaît-il pas salubre que, dans un horizon européen en pleine mutation qui pousse inmanquablement le massif alpin à jouer de nouveau un rôle de premier plan dans les équilibres continentaux, des Savoyards un temps divisés par les conséquences indirectes de l'émergence, il y a trois ou quatre siècles, d'idées nationales désormais en perte de vitesse, reprennent la conscience aiguë de leur commune spécificité dans ce vaste concert alpin ?